



UNE DPR ET UNE MINISTRE DE L'AGRICULTURE AU CŒUR DES RÉALITÉS AGRICOLES !



©TV.com

3



6

La présidence hongroise plaide pour une agriculture compétitive



7

Un salon pour donner un second souffle au bio



8

«De vraies so'loup'tions!» réclamées par les éleveurs beaurinois

SOMMAIRE

Actualités

- Le Regard de Marianne **3**
Une DPR et un exécutif
en un temps record! **4-5**
La présidence hongroise
plaide pour une agriculture compétitive **6**
Un salon pour donner
un second souffle au bio **7**

Hymne de nos campagnes

- «De vraies so'loup'tions!» réclamées
par les éleveurs beaurinois **8**
Plus de 6.700€ de dégâts laissés
par les gens du voyage **9**
La SCAR orpheline de son directeur,
Eric Walin **9**

Cultures

- Les haies, un nouveau moyen complémentaire
de réduction de la dérive **10**
Bennes, plateaux & cie: rappel
de la réglementation **11**
Une trancheuse Shelton
pour « faire des champs gorgés
d'eau une chose du passé » **11**

Elevage

- Belbeef, comment ça marche
pour les éleveurs? **12**
FCO 3 / Langue Bleue : vaccinez ! **13**
Concours de Marchovelette **14**
Concours de Ciney **15**
Les marchés **16**

- Pages ARSIA **17-24**
Agenda et petites annonces **25-27**
Bons baisers de Slovénie **28**

INVITATION

26
JUILLET
2024
À PD 12H15



Stand 34.01

FWA LIBRAMONT foire
ICI COMMENCE UN MONDE DURABLE

INAUGURATION

Merci et bon vent, Olivia!

Rédactrice en chef du Pleinchamp depuis près de deux ans, Olivia Leruth a réussi à amener dans ses bagages de nouvelles idées et un vent de fraîcheur qu'elle a insufflé à toute l'équipe de rédaction. Sous son impulsion, votre journal a gagné en proximité et en qualité, essayant d'être toujours au plus près de vos questionnements. Aujourd'hui, Olivia a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière. L'occasion pour la rédaction, qui entend poursuivre dans la voie tracée, de lui dire merci et... bon vent.



Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Pleinchamp SRL
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

Éditrice responsable :
Marianne Streef

Coordinateur rédactionnel :
Ronald Pirlot

Contact rédaction :
pleinchamp@fwa.be

Contact publicités
et abonnements :
Sylvie Van Vooren
0476 84 17 29
pub@fwa.be

UNE DPR ET UNE MINISTRE DE L'AGRICULTURE AU CŒUR DES RÉALITÉS AGRICOLES !



C'est jeudi dernier (le 11 juillet), au cours d'une longue conférence de presse, que les Présidents de parti du MR et des Engagés ont, à tour de rôle, exposé les objectifs de la nouvelle Déclaration de Politique Régionale (DPR). Une DPR qui servira de feuille de route pour le travail de ce nouveau gouvernement. Reprenant une longue liste d'intentions présentées avec détermination, les Présidents expliquent que, selon eux, le moment est historique. Le grand objectif, c'est le changement.

« Azur », le nom de cette coalition MR-Engagés, est né du métissage des couleurs respectives des deux partis. Un métissage qui se poursuit jusqu'à l'union de leurs slogans de campagne respectifs pour enfanter: « Avoir le courage de changer pour que l'avenir s'éclaire » ! L'analyse de la FWA est que non seulement cette nouvelle DPR prend en compte de nombreux défis qui se présentent à notre agriculture mais que surtout, elle reconnaît les besoins actuels des agricultrices et agriculteurs.

Cette feuille de route contient également une série de préoccupations et revendications que la FWA porte auprès des décideurs politiques depuis de nombreux mois. Notamment:

- La question du revenu des agriculteurs – avec un soutien tant au marché local, avec une APAQ-W renforcée, qu'aux exportations avec l'appui de l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX);
- Une volonté de création d'outils structurels soutenant l'économie agricole;
- Le soutien à la recherche – en collaboration avec les agriculteurs comme acteurs de solutions afin que notre agriculture soit toujours plus durable et résiliente;
- Une intention notable de rendre à notre secteur une image conforme à la réalité et donc plus juste;
- La constitution d'un socle pour l'économie rurale avec pour base l'alimentation et l'agriculture;
- La suppression de produits phytosanitaires et

» Anne-Catherine Dalcq aura sans nul doute à cœur de porter la voix des agricultrices et agriculteurs avec intelligence, bienveillance, énergie, détermination et écoute dans l'intérêt de toute notre agriculture wallonne.

d'antibiotiques uniquement si des alternatives réellement crédibles et applicables dans nos fermes existent, après des études d'impacts sur la durabilité économique et environnementale du secteur avec une volonté de soutenir l'innovation;

- Une volonté de protéger l'agriculture familiale;
- Des mesures pour une transmission réussie et viable de nos exploitations à la nouvelle génération;
- Une attention particulière sera portée à la faune sauvage occasionnant des dégâts tant sanitaires qu'aux cultures;
- Une PAC forte au service du revenu des agriculteurs et de l'environnement;
- La volonté d'instaurer une exception agricole et des clauses miroirs dans les échanges internationaux;
- La simplification administrative;
- ...

À côté de cette liste d'intentions, l'on retrouve également une série de points portés sur l'amélioration de notre environnement en se basant sur la recherche, sur des études d'impacts, sur le principe de précaution et de transparence. Celles-ci concernent des champs d'action comme le sol, l'eau, les déchets et emballages, la lutte contre la délinquance environnementale, la lutte contre le gaspillage, la reforestation de la Wallonie... La nouvelle coalition annonce également nombre d'autres changements qu'ils soient budgétaires pour la Région, fiscaux pour les ci-

toyens, de gouvernance ou encore sur le principe du « droit à l'erreur ».

N'oublions pas non plus la volonté énoncée de rationalisation des structures et lieux de négociation, tant réclamée également par la FWA.

Autre fil rouge de cette DPR, l'écoute et la concertation des acteurs de terrain, principes déjà de mise lors des tables rondes organisées par les deux Présidents de parti au lendemain des élections. Notre fédération continuera, comme elle l'a toujours fait, à être force de propositions auprès du nouveau

gouvernement afin de rendre notre agriculture toujours plus durable. Et ce, de manière réaliste, constructive et sans naïveté, tout en défendant les intérêts des familles agricoles dans toute leur diversité.

Soulignons également que la colère du monde agricole a été entendue lors de la constitution de l'équipe gouvernementale, puisque le Président du MR a choisi de confier le Ministère de l'Agriculture à une jeune agricultrice du Brabant wallon. Docteure de la Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech, Anne-Catherine Dalcq est bien connue de la Maison puisqu'elle a siégé au sein du Bureau de la FJA en tant que Vice-Présidente. Notre nouvelle Ministre est également bien au fait, non seulement des réalités de notre secteur mais aussi des politiques agricoles tant wallonnes, fédérales qu'européennes. La FWA est persuadée que ceci constitue un moment historique pour notre secteur. Dans ce monde complexe, face aux nombreux défis qui concernent notre beau métier, Anne-Catherine Dalcq aura sans nul doute à cœur de porter la voix des agricultrices et agriculteurs avec intelligence, bienveillance, énergie, détermination et écoute dans l'intérêt de toute notre agriculture wallonne.

Quant à l'environnement, la charge revient à Yves Coppieters, épidémiologiste dont la notoriété a grandi via ses nombreuses interventions télévisuelles pendant la crise du Covid-19. La santé et les matières sociales se trouvent aussi dans les attributions de ce nouveau ministre. Son ministère est par ailleurs déjà annoncé comme très attentif au lien entre l'environnement et la santé, avec le principe de précaution comme boussole. Sans doute l'influence du dossier PFAS qui est passé par là ! Le bien-être animal, lui, revient au Ministre-Président, Adrien Dolimont.

Les défis sont aussi grands que ne l'est l'attente d'une partie de nos concitoyens ! La FWA, avec ses équipes, se tient quant à elle prête. Prête à veiller aux intérêts de nos familles agricoles tout au long de la législature mais aussi prête à se mettre au travail et à rencontrer ce nouveau gouvernement, que nous invitons d'ailleurs sur notre stand lors de la Foire de Libramont.



LA DPR ET L'EXÉCUTIF

EN UN TEMPS RECORD!

Ils l'avaient annoncé, ils ont tenu parole. Les nouveaux duettistes de la politique wallonne, Georges-Louis Bouchez et Maxime Prévot, voulaient rapidement conclure un accord de majorité, définir la Déclaration de politique régionale (DPR) et mettre en place le nouvel exécutif. Un peu plus d'un mois après leur éclatante victoire, ils ont tenu parole. Une bonne nouvelle en soi vu les importants défis qui se profilent. Mais surtout la volonté de battre le fer tant qu'il est chaud... pour le modeler d'autant plus facilement à leur guise!

Ronald Pirlot

Pour celles et ceux qui attendaient la nouvelle garde politique au tournant, c'est raté! Non seulement Georges-Louis Bouchez et Maxime Prévot, qui jouaient gros dans l'aventure, ont gagné haut la main leur pari en amenant leur parti respectif, le MR et Les Engagés, à la victoire lors des dernières élections régionales et fédérales. Mais ils ont également fait preuve de la plus élémentaire maturité en laissant de côté l'euphorie de la victoire pour se mettre directement au boulot. Après avoir multiplié les consultations et entendu les doléances des différents acteurs de la vie wallonne, tous secteurs confondus, ils sont arrivés à boucler leur programme de politique régionale (DPR) et à ériger le casting dans un délai d'un peu plus d'un mois.

Battre le fer tant qu'il est chaud

Ce qui constitue une première bonne nouvelle, la vacance politique n'étant jamais une option désirable dans un contexte à ce point variable que nous connaissons. Une rapidité qui, il est vrai, a été grandement facilitée par la convergence naturelle des inclinaisons politiques entre les deux partis. Lesquels ont bien compris qu'ils devaient battre le fer tant qu'il est chaud et surfer sur la légitimité électorale obtenue, pour présenter une DPR à ce point audacieuse et en rupture avec le passé qu'elle nous en ferait presque oublier que le MR... sort de 6 années au pouvoir. A moins que cela ne participe à une volonté de tourner la page de feu le triumvirat contre-nature PS-MR-Ecolo qui n'a pas toujours brillé par son homogénéité, les agriculteurs en savent quelque chose!

Toujours est-il que l'exécutif wallon est désormais en ordre de marche et l'on ne peut que s'en réjouir. Reste à savoir s'il aura les moyens de ses ambitions pour faire de cette DPR une véritable feuille de route, et non pas un catalogue de bonnes intentions.

Composition du Gouvernement wallon

- **Adrien Dolimont (MR)**: Ministre-Président en charge du Budget, des Finances, du Bien-être animal, des Relations internationales et des Licences d'Armes ;
- **François Desquennes (Les Engagés)**: Vice-Président et Ministre wallon en charge de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, de la Sécurité routière et des Pouvoirs locaux ;
- **Pierre-Yves Jeholet (MR)**: Vice-Président et Ministre wallon en charge de l'Économie, l'Emploi, l'Industrie et la Formation ;
- **Anne-Catherine Dalcq (MR)**: Ministre wallonne de l'Agriculture et de la Ruralité ;
- **Yves Coppieters (Les Engagés)**: Ministre wallon de la Santé, de l'Environnement, de l'Économie sociale, de l'Action sociale, du Handicap, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Égalité des chances et du Droit des femmes ;
- **Valérie Lescrenier (Les Engagés)**: Ministre wallonne du Tourisme, du Patrimoine, des Infrastructures de la Petite enfance ;
- **Cécile Neven (MR)**: Ministre wallonne de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports ;
- **Jacqueline Galant**, Ministre wallonne des Infrastructures sportives et la Simplification administrative.

L'agriculture dans

Ce jeudi 11 juillet, jour de la fête de la communauté flamande (ça ne s'invente pas!), Georges-Louis Bouchez et Maxime Prévot ont tenu une conférence de presse pour présenter la DPR (Déclaration de Politique Régionale). Ce document donne le ton et les lignes directrices pour le prochain Gouvernement wallon. Rapide tour d'horizon des grandes annonces qui concernent l'agriculture.



Virginie Debue,
Conseillère - Politique agricole commune
et mobilité agricole
Conseil, Analyse et politique (CAP)



biodiversité, la recherche et l'innovation en agriculture, le foncier et les circuits courts, les filières locales et/ou bio.

Le revenu

Pour la thématique du revenu, il y a une réelle volonté d'assurer une rémunération juste pour les agriculteurs en trouvant des débouchés, mais également en essayant de diminuer certains coûts. La promotion des produits wallons, qui sont de haute qualité, sera renforcée. L'AWEX est citée pour valoriser le patrimoine alimentaire wallon à l'international et l'APAQ-W sera l'organisme de gestion des politiques publiques pour l'alimentation et l'agriculture. Dans cette partie consacrée au revenu, la thématique de la PAC est également longuement abordée. Le Gouvernement, via la DPR, s'engage à négocier une PAC forte avec un budget consolidé pour permettre de renforcer la souveraineté alimentaire mais également les enjeux environnementaux. Au programme pour la prochaine PAC : une simplification pour limiter les contraintes administratives, limiter au maximum l'utilisation des dates pour revenir au bon sens agronomique, mais également une prise en compte des unités de travail dans le volume des aides versées. Il y est également abordé une réforme du statut d'agriculteur actif, l'intégration du droit à l'erreur et de la souplesse dans la PAC pour

Dans cette nouvelle DPR wallonne, on retrouve toutes les thématiques qui touchent la vie des Wallons: fiscalité, emploi, éducation, cultures... C'est donc tout naturellement que l'on retrouve une thématique agriculture, mais également environnement, biodiversité et ruralité. Globalement, le chapitre consacré à l'agriculture traduit clairement la volonté de remettre l'agriculture et ses acteurs au centre du débat et de conserver le modèle familial de l'agriculture wallonne. Dans les 5 pages (sur les 105 qui composent la DPR) dédiées à l'agriculture, on retrouve les grandes thématiques: le revenu et la PAC, les enjeux environnementaux et de



Crown[®] SL

La base de la
conservation de qualité



Ranman[®] TOP

Protecteur
des tubercules n° 1



www.certisbelchim.be

Pour plus d'informations sur les produits ou les agrégations, visitez www.fytoweb.be
Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne polluez pas l'eau avec le produit ou son emballage.



Certis Belchim
GROWING TOGETHER

la DPR wallonne

faire face à certaines crises. A noter que le Gouvernement wallon s'engage à ne pas marquer son accord pour le Mercosur tel qu'il est en état.

Politique foncière, circuit court et bio

Du côté de la politique foncière, le but est de favoriser la transmission des exploitations, un enjeu majeur pour le secteur. Au menu, des mesures variées (fiscales et autres) pour réguler le prix du foncier avec le maintien de l'observatoire du foncier. Un encadrement strict du développement des énergies renouvelables (comme l'agrivoltaïsme) dans les zones agricoles est également abordé dans cette thématique.

Autre thème abordé, les circuits courts, la filière bio et la filière locale. Le Gouvernement s'engage à valoriser et favoriser les filières en circuits courts avec une évaluation des soutiens accordés pour favoriser les filières qui s'inscrivent dans ce cadre. Une évaluation du plan Bio est également au programme pour l'adapter si besoin afin de répondre aux nombreux enjeux de cette filière tout en maintenant un soutien significatif pour les producteurs Bio dans la PAC.

Recherche et innovation

Dans le chapitre recherche et innovation, il est question de mettre en place des conseillers agricoles agréés (professionnel et indépendant), de mettre à jour la formation agricole dans les écoles pour répondre aux enjeux actuels du secteur, mais également une meilleure sensibilisation de la population sur la réalité de l'agriculture avec des supports éducatifs. Le Gouvernement propose également de créer un programme global pour la résolution des grands défis de l'agriculture en réunissant tous les acteurs (secteur privé, agriculteurs, centres de recherches publiques, associations...) en s'inscrivant dans une rigueur scientifique.

Biodiversité et transition

Pour finir, la protection de la biodiversité, de la transition et la santé sont abordés dans deux sections différentes. Pour la biodiversité et la transition, il est question d'adaptation aux changements climatiques et d'éviter le déclin de la biodiversité. Il est également question de conserver le mécanisme des calamités agricoles, de la thématique de la captation carbone, mais également de poursuivre un programme de recherche sur la valorisation des haies, des bandes enherbées et autres jachères.

Pour la santé, le Gouvernement souhaite suivre les réglementations européennes sur les produits phytos avec une approche basée sur la science, mais également d'avoir une politique qui valorise la recherche d'alternatives et de

techniques qui réduisent l'usage des phytos.

Autres thématiques

Dans d'autres chapitres de cette DPR, on retrouve des thématiques qui concernent directement ou indirectement le secteur agricole. On peut citer, dans le chapitre « Nature, chasse, pêche et biodiversité », la loi de la conservation de la Nature adoptée par l'UE, la stratégie Biodiversité 360°, la cartographie du réseau écologique, le Plan loup, la redéfinition des rôles et missions du DNF, des mesures annuelles de maîtrise des populations de sangliers et l'agroforesterie. Dans le chapitre « Environnement » est abordé le gros dossier des PFAS, mais également celui relatif aux permis d'environnement.

Un autre chapitre important concerne le bien-être animal, une thématique également abordée dans cette DPR avec un angle spécifiquement dédié pour les animaux d'élevage. Un chapitre est également consacré à la simplification administrative, un point qui constitue un grand cheval de bataille de ce Gouvernement et qui, bien entendu, génère d'importantes attentes au sein du monde agricole.

Zoom fwa

La FWA en interlocutrice

«Comme indiqué dans l'article, la DPR donne les grandes lignes de conduites de la politique qui sera menées lors des cinq prochaines années. Pour l'agriculture, l'orientation des propositions avancées semblent bonnes et répondent aux différentes revendications émises lors des manifestations des derniers mois. Il y a cependant très peu de ces grandes idées qui sont traduites dans des mesures concrètes. Cela sera donc un enjeu majeur de traduire ces propositions pour qu'elles soient applicables sur le terrain. La FWA est prête à travailler en collaboration étroite avec le Gouvernement wallon et continuera son travail pour défendre au mieux les intérêts des agriculteurs dans les différentes thématiques qui seront étudiées dans les cinq prochaines années».

MAEC SOL: ALLONGEMENT DU DÉLAI POUR LA DEMANDE D'ANALYSE DE SOL



Virginie Debue,
Conseillère - Politique agricole commune
et mobilité agricole
Conseil, Analyse et politique (CAP)

Si vous avez fait la demande pour rentrer dans la MAEC sol, vous deviez valider votre demande d'analyse de sol via le logiciel Requacarto pour le 15 juillet au plus tard. Un délai de 15 jours supplémentaires a été accordé pour laisser un peu de temps de réflexion sur cette mesure. Vous avez donc jusqu'au 31 juillet pour valider vos analyses de sol.

Si, après réflexion, vous souhaitez ne pas vous engager dans la mesure, il est tout à fait possible de le faire. Il suffit de ne pas valider la demande d'analyse dans le logiciel Requacarto. En effet, si la demande d'analyse n'est pas confirmée, le désengagement de la mesure se fera automatiquement.

ANNE-CATHERINE, DALCQ'GRICULTRICE À MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Ronald Pirlot

C'est un peu la surprise du chef, même si celles et ceux qui côtoient Anne-Catherine Dalcq connaissent son engagement de toujours pour l'agriculture, une cause qui lui tient fortement à cœur. Et pour cause, la Brabançonne a elle-même embrassé la profession d'agricultrice dans la digne lignée de ses parents, à la ferme familiale de Saint-Jean-Geest (Jodoigne).



Anne-Catherine Dalcq,
fraîchement nommée Ministre
wallonne de l'Agriculture

talent n'attend jamais le nombre des années. Et à l'heure où l'un des enjeux majeurs de l'agriculture est d'enrayer la crise des vocations, Anne-Catherine constitue assurément une carte maîtresse...

«Je sens le poids des responsabilités sur mes épaules, mais je suis également extrêmement enthousiaste par

rapport à l'équipe en place et la DPR. Si j'arrive à faire tout ce qui est prévu en 5 ans, ce sera formidable. Sachez que je veux travailler pour tous les agriculteurs et toutes les agricultures» nous confie la Ministre, entre deux rendez-vous, qui avoue avoir reçu beaucoup de marques de sympathie.

Nul doute qui lui tardera de confirmer les attentes placées en elle. Il lui faudra pour ce faire se détacher de son image médiatique de figure de proue de la colère paysanne... pour endosser celle par qui doit survenir son apaisement.

Docteur en agronomie, Anne-Catherine a été vice-présidente de la FJA et vice-présidente du Conseil européen des jeunes agriculteurs. L'engagement citoyen, elle connaît. L'hémicycle européen et son fonctionnement aussi. De même que le quotidien des jeunes agriculteurs dont elle a souvent porté la voix à travers un discours alliant sagement la passion d'une conviction solidement chevillée au corps, et la réflexion d'un propos particulièrement construit. A 32 ans, elle se retrouve désormais sous les feux de l'actualité en devenant la nouvelle Ministre wallonne en charge de l'Agriculture, de la Ruralité, Nature, Chasse, Pêche et Forêt. Est-ce trop tôt? Seul l'avenir le dira, mais le

MONSEU
Nutrition animale & végétale

OLIGOFERTIL

Nous serons présents à la foire de Libramont, stand 92.11

Solutions d'engrais NPK - PK - NK avec oligo-éléments
Formule adaptée à chaque culture

Rue Baronne Lemonnier, 122 - 5500 LAVAUX-SAINTE-ANNE - Tél. 084/38.83.09 - Fax 084/38.95.78 - E-mail : info@monseu.be

LA PRÉSIDENTENCE HONGROISE

PLAIDE POUR UNE AGRICULTURE COMPÉTITIVE

Changement de présidence et de style au Conseil des ministres européens de l'Agriculture. Le ministre hongrois István Nagy a présidé pour la première fois la réunion des 27, ce lundi 15 juillet, et a présenté les priorités de son pays pour les prochains mois en matière d'agriculture.



Ségolène Plomteux,
Conseillère en politiques européennes
Conseil, Analyse et politique (CAP)

L'heure des vacances n'a pas encore sonné pour les ministres européens de l'Agriculture. Ils se sont en effet retrouvés, lundi dernier à Bruxelles, pour le premier Conseil Agrifish chapeauté par la Hongrie, sous la présidence du ministre István Nagy. Ingénieur agronome de formation, ce dernier fut, entre autres, éleveur de vaches laitières fin des années 80 avant d'endosser l'habit politique depuis 2018.

Les priorités hongroises

Le premier message du ministre István Nagy est de rappeler l'importance que revêt l'agriculture pour son pays, qui figure dans les 7 grandes priorités tous domaines confondus. Les représentants hongrois martèlent que l'accent doit être mis sur la compétitivité de l'agriculture, la résilience à l'épreuve des crises, la durabilité, le respect des spéculations agricoles et la connaissance. Une agriculture stratégique puisqu'au carrefour de deux grandes priorités transversales: conforter la compétitivité de l'Union européenne et relever le défi démographique.

En ce qui concerne les dossiers législatifs en cours, la présidence hongroise s'engage à les faire avancer autant que possible et à démarrer au plus vite les discussions sur deux propositions de la Commission européenne visant à l'amélioration de la position de l'agriculteur dans la chaîne de production alimentaire.

PAC

Le ministre hongrois veut se saisir de la fenêtre de changement institutionnel européen (mise en place du nouveau Parlement et attente de la nouvelle Commission), pour avancer sur une de ses grandes priorités: la PAC. La présidence prévoit en effet une analyse de l'application des plans stratégiques pour offrir à la nouvelle Commission des orientations sur ce que devrait être la réforme de la PAC après 2027. Une PAC qui, selon la Hongrie, doit prioritairement répondre au défi démographique en Europe et à l'épineuse question du renouvellement générationnel en agriculture.

Quid des NGTs?

Malgré les nombreux efforts de la Présidence belge, aucun consensus n'a pu être dégagé au sein des 27 au mois de juin. C'est donc la Hongrie qui reprend les rênes de ce dossier que nous suivons de près à la FWA. Les discussions reprendront ce vendredi 19 juillet. Cependant, il est encore difficile de prédire à quel point la Hongrie poussera les ministres à trouver un accord sur ce dossier connaissant les réticences de l'état bohème à cet égard. Cependant, une bonne nouvelle nous vient du Parlement européen qui avait demandé à l'ANSES, l'agence française pour la sécurité alimentaire, d'examiner la proposition de la Commission. Elle a conclu, tout comme l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments), que la catégorisation des NGTs définie par la Commission était scientifiquement justifiée et que les NGTs de la catégorie 1 pouvaient être assimilés aux modifications conventionnelles.

L'extrême droite se structure au Parlement européen

La percée historique de l'extrême droite au Parlement européen n'a échappé à personne. Nous vous faisons part de la volonté du Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, de constituer une nouvelle force politique au Parlement européen (voir le Plein champ 27/28 du 4 juillet). C'est aujourd'hui chose faite



© European Union

Le Ministre hongrois de l'Agriculture, Istvan Nagy

avec la création du groupe «Les Patriotes pour l'Europe». A sa présidence, l'on retrouve l'Eurodéputé du Rassemblement national français, Jordan Bardella, nommé au lendemain de la défaite au second tour des élections françaises.

Ce groupe politique rassemblant divers partis d'extrême droite devient ainsi la 3e force politique du Parlement Européen derrière le Parti Populaire Européen (conservateurs de centre-droit) et les Sociaux-Démocrates (PS), mais devant le groupe Renew (libéraux dont le MR et les Engagés font partie).

Foire de Libramont : un événement unique ! Si unique... que Creelan y est chaque année.

Creelan, partenaire principal de la Foire de Libramont du 26 au 29 juillet



UN SALON POUR DONNER UN SECOND SOUFFLE AU BIO

Ronald Pirlot

L'agriculture bio s'est offert une 1ère édition du salon Biowall'Innov. Cet événement s'est tenu le 5 juillet dernier à la Ferme de Corioule, à Assesse, à l'initiative de Biowallonie. L'occasion de constater que, même confronté à un léger recul ces derniers mois, le secteur n'en reste pas moins très dynamique sur le plan des innovations. Preuve que le Bio ne manque pas d'ambitions et qu'il est chaque jour davantage prêt à répondre aux défis de demain.



Guillaume Fastré

Guillaume représente la 3e génération des Fastré à la tête de la Ferme de Corioule, située à Assesse, entre l'E411 et la N4. Voici 10 ans, il décide d'intégrer l'aventure du bio en se lançant dans l'élevage de poulets de chair. Sous son impulsion, la ferme en polyculture-élevage passe entièrement du conventionnel au bio. «Ma motivation: adapter au mieux les techniques agricoles aux spécificités du sol pour produire une alimentation de qualité destinée aux humains». Pour Guillaume, c'est en effet la nature du sol qui dicte la culture. C'est ainsi que ses 130ha se répartissent pour un tiers en prairies permanentes, un tiers en cultures fourragères (fèveroles, froment, maïs et prairies temporaires) et un tiers en cultures pour l'industrie (pois et chiorées pour café) et autres cultures (chia et céréales panifiables avec un atelier meunerie à la ferme depuis 2022). Par ailleurs, la ferme comprend également un volet élevage avec 200 bovins de race Aubrac et 4.300 poulets de chair. Sans oublier des vergers hautes tiges.

Depuis deux ans, le constat est plus nuancé

On le voit, chez les Fastré, le travail ne manque pas dans cette ferme désormais entièrement convertie au bio. Un choix dont Guillaume s'est rapidement félicité. Mais, à l'image du secteur, le constat depuis deux ans s'avère plus nuancé. En cause, un manque de demandes de la part des consommateurs, qui se répercute dans les prix proposés. Mais pas que... «Selon moi, les agriculteurs bio ont déjà fait une bonne partie du chemin. Mais notre secteur ne sera pérenne que si les distributeurs jouent le jeu loyalement. Or, lorsqu'on voit les marges importantes qu'ils s'octroient!» Guillaume n'en reste pas moins convaincu par le bio. «Le bio offre le meilleur équilibre agricole entre les 3 piliers que sont le social, l'économie et l'environnement. C'est une solution qu'il faut entrevoir globalement, qui permet de produire un maximum d'alimentation humaine tout en étant respectueux de la nature».

Ambassadeur du bio

Un discours qui en fait un ambassadeur tout désigné pour le secteur

Bio. Au point d'accueillir, dans les champs environnants sa Ferme de Corioule, la première édition du salon Biowall'Innov organisé par Biowallonie. L'occasion de découvrir toutes les innovations en matière culturales, d'élevages ou mécaniques, qui font du bio un merveilleux champ d'expérimentation et de recherches. L'idée étant de se servir de ce salon comme lieu d'échange de bonnes pratiques pour les producteurs bio, mais également de vitrine



Moments d'échange et démonstrations ont agrémenté cette journée organisée de main de maître par Biowallonie

de nature à sensibiliser un maximum d'agriculteurs afin que, un jour, ils aient l'envie à leur tour de franchir le pas.

Il convient de souligner la parfaite organisation de Biowallonie qui avait mis les petits plats dans les grands avec 40 exposants, plus de 20 intervenants à la tête d'ateliers techniques à destination des producteurs. Lesquels pouvaient déambuler de stand en stand à la rencontre des acteurs du secteur et découvrir les innovations qui traduisent le dynamisme d'un secteur chaque jour davantage prêt à répondre aux défis de demain.

Olivier Thiange utilise avec satisfaction le Caméléon depuis un an.



Un Caméléon venu de Suède, un Farmdroid venu de France

Ce n'est un secret pour personne. L'agriculture bio est particulièrement énergivore, sollicitant de la main-d'œuvre. A ce titre, le bio se révèle être un laboratoire de nouvelles technologies. Ainsi, parmi les curiosités de ce salon figure assurément le Caméléon. Nom donné à une machine venue de Suède, qui fait à la fois semoir et bineur. L'avantage d'avoir le même châssis pour ces deux tâches, c'est de travailler sur les mêmes espacements entre semis et entre rangs. Olivier Thiange, agriculteur à Houyet qui en a fait l'acquisition voici un an, en donne le mode d'emploi. «La machine est équipée de deux caméras qui filment les lignes de semis et, en fonction de la position de ceux-ci, guident les lames qui effectuent le binage. Le tout, sur une surface de travail de 8 mètres».

Le Farmdroid, autonome pour 25Ha de betteraves

Une autre innovation nous vient en droite ligne de la France. Il s'agit d'un robot entièrement automatisé, équipé de panneaux solaires, destiné à semer des betteraves puis à biner en toute autonomie un champ de 20 à 25Ha. «Il suffit d'inscrire les bases des signaux GPS RTK de la parcelle à travailler. L'on détermine ensuite la densité du semis. Ensuite, il dépose la graine qu'il géolocalise d'un point RTK. Ce qui lui permet par la suite de désherber entre rang et sur le rang entre chaque plant, même si ce dernier n'a pas encore commencé à germer» explique Stéphane Lebegue, l'importateur français pour Stecomat. Ce robot travaille sur 6 rangs et peut effectuer 5Ha en 24 heures. Une machine dont le coût s'élève à 100.000€. Avis aux amateurs (www.stecomat.com)!

Susciter une relance de la consommation

Reste désormais à convaincre un dernier acteur : le consommateur. Le bio souffre en effet d'un manque de demandes. Trouver des débouchés aux produits s'avère plus compliqué que par le passé. Résultat: pour la première fois, le nombre de producteurs a observé un léger recul en 2023 (-10 unités). «Et 2024 devrait être du même acabit, avec des baisses plus marquées dans les fruits et légumes ainsi que dans les bovins laitiers» annonce Biowallonie. Pourtant, la pression sociétale affiche une volonté d'aller vers une agriculture de plus en plus durable. Faut-il dès lors considérer qu'il y a un paradoxe entre les souhaits et les actes? «Les consommateurs sont davantage sensibles au prix qu'à l'environnement. D'où les efforts que doivent faire les transformateurs et les distributeurs pour le rendre attractif tout en nous garantissant un revenu juste». Bref, il faut soutenir la demande pour développer une offre que le secteur bio est d'ores et déjà prêt à assurer, fort d'une expertise et d'innovations grandissantes, comme il l'a démontré durant toute cette journée à Assesse.

L'hymne de nos campagnes

PROVINCE DE NAMUR

«DE VRAIES SO'LOUP'TIONS!»

RÉCLAMÉES PAR LES ÉLEVEURS BEAURINOIS

Ronald Pirlot

Depuis deux mois, les attaques de loup contre des bovins se sont multipliées dans la région de Beauraing. A tel point que la Commune a organisé une séance d'information avec le Réseau Loup et Natagriwal, histoire d'informer les éleveurs sur la situation et les dispositifs de protection possibles. A l'issue d'une soirée pour la moins musclée, les éleveurs estiment qu'ils n'ont reçu aucune réponse satisfaisante en matière de lutte efficace. «On a l'impression qu'à la Région, ils en sont toujours au stade d'observation, tandis que nos animaux, auxquels on tient, se font tuer!»

Il y avait foule ce vendredi 4 juillet à Beauraing, à tel point qu'il a fallu prévoir une salle plus grande pour contenir les 150 personnes présentes. Parmi elles, une grande majorité d'éleveurs de la région, mais aussi quelques chasseurs, ont répondu à l'invitation de la Commune. «La méconnaissance est toujours source d'inquiétudes. Nous espérons les dissiper en organisant cette soirée d'information» nous explique le Bourgmestre Marc Lejeune.

Un fameux défi vu le climat ambiant, avec des éleveurs particulièrement remontés. Il faut dire que les attaques de loup – 4 sont avérées, 2 sont possibles, 4 sont en cours d'analyse – se sont multipliées dans la région, à Wancennes, à Revogne, mais aussi à Neuville, Rienne, Sart-Custinne, Wellin et à Léglise.

L'exaspération bien légitime des éleveurs s'explique par leur impuissance face à un animal protégé qui s'en prend en toute impunité à leur cheptel. «C'est quelque chose, vous savez, de vous lever le matin et de découvrir un veau mort et partiellement mangé dans sa prairie. Au-delà d'être notre gagne-pain, nos bêtes, on y est attaché!» déclare Philippe Rabeux, agriculteur à Wancennes particulièrement touché puisque ce ne sont pas moins de 5 veaux et un mouton qui ont été attaqués par un loup en l'espace de deux mois (voir ci-contre).

Constat et indemnisation

Pas facile dans ces conditions pour le coordinateur du Réseau Loup, Alain Licoppe, de faire entendre sa voix. Avec une placidité qu'il convient de souligner, il a replacé le retour naturel du loup dans son contexte, à savoir qu'il existe des zones de présence permanente en Hautes Fagnes, et des loups de passage. Dans le cas d'espèce, il y aurait deux loups différents, l'un à la frontière franco-belge, qui a été vu du côté de Willerzie et Sart-Custinne, l'autre sur le territoire communal de Beauraing. C'est ce dernier qui serait à la base des attaques recensées récemment. S'agit-il d'un mâle ou d'une femelle? Des analyses sont en cours pour dissiper encore pas mal de zones d'ombre, mais elles prennent du temps. «En cas de doute quant à savoir si l'attaque est bien l'œuvre d'un loup, l'éleveur est toujours indemnisé, à condition qu'il possède un numéro de troupeau. Le montant de

l'indemnisation est quant à lui fixé par un expert indépendant et prend en compte les frais vétérinaires». A noter que l'état de stress du cheptel n'est quant à lui pas source d'indemnisation, pas plus que la perte éventuelle de fertilité liée à ce stress. Et si l'on se retrouve nez à nez avec un loup? «Il faut rester droit et calme, ne pas s'en aller et continuer à garder un contact visuel. Il va vous regarder puis s'en ira». Et si un éleveur constate le décès d'une de ses bêtes? «Il faut de suite appeler le Réseau Loup (081/626.420) ou contacter le Département Nature et Forêt (DNF) pour effectuer un constat qui doit être rapide vu l'altération des traces ADN à l'extérieur».

Les mesures de protection

Vient ensuite le tour de Mathieu Halford, conseiller en prévention de Natagriwal, pour passer en revue les différentes mesures de protection existantes. Une intervention rapidement interrompue par Philippe



A deux reprises, le Bourgmestre Lejeune a dû intervenir pour ramener de la sérénité dans les débats.

Rabeux, venu expliciter le dispositif mis en place par Natagriwal chez lui pour contrer le prédateur. Il s'agissait d'un fil électrique garni de bandes de nature à effaroucher le loup. «4-5 jours plus tard, le loup était de retour. Ce n'est pas ça qui va l'arrêter. Il faut arrêter de rire».

«Je comprends votre détresse. Nous ne sommes pas là pour défendre le loup, mais pour vous conseiller et envisager les solutions avec les agriculteurs sur base des expériences menées dans les pays voisins» répond le conseiller, sans se démonter.

Il est ainsi question d'un kit de protection temporaire sous forme d'une clôture prêtée, ainsi que de mesures permanentes par le biais d'une électrification renforcée de la parcelle financée par un subside. Mais aussi de solutions plus expérimentales telles que l'installation d'un collier

à l'un ou l'autre bovin qui émet des flashes lumineux et des ultrasons. Son coût : 200€ par animal, sachant qu'il faut en équiper un animal sur sept environ. Las, la Région n'en a encore aucun pour tester éventuellement le dispositif. Une autre solution réside dans l'achat d'un chien de protection, style Patou. Le coût est d'environ 800€. Encore faut-il bien l'éduquer et bien informer le public qu'il est interdit d'entrer dans une parcelle gardée par pareil molosse, sous peine de s'exposer à de graves conséquences si le chien n'a pas été correctement éduqué.

«Cette répétition d'attaques chez un même éleveur est inédite»

Alain Licoppe, coordinateur du Réseau Loup au SPW



Pour Alain Licoppe, le caractère hors du commun de cette situation réside dans le fait qu'un loup revienne plusieurs fois attaquer des

bovins dans une petite zone, qui plus est chez un même éleveur. «Généralement, le loup disparaît très vite». Faut-il croire que le loup, après avoir goûté une fois à la viande bovine, va automatiquement chercher à se nourrir de celle-ci? «Le régime alimentaire du loup se compose d'ongulés (cerfs, sangliers...), de lièvres et, en petite partie, de moutons, voire plus exceptionnellement de veaux. Pour répondre à votre question, les habitudes de consommation ne sont pas immuables. On a ainsi pu remarquer qu'un loup de passage, en passe de s'établir sur un territoire, reprenait des habitudes alimentaires en lien avec la faune disponible sur son territoire».

Philippe a perdu 5 veaux et 1 mouton!



Philippe Rabeux

«La première attaque est survenue dans la nuit du 27 au 28 mai, dans une parcelle située à 800 mètres de mon exploitation. Il s'agissait d'un veau de 180-200 kg. Le loup en a mangé 30kg» déplore Philippe Rabeux, éleveur de bovins de race limousine à Wancennes. Depuis, les attaques de veaux se sont multipliées sur différentes parcelles, la dernière datant d'une semaine. Soit un total de 5 veaux et un mouton tués par le loup. «Et je ne vous parle pas de la nervosité des troupeaux attaqués. J'ai beau me rendre tous les jours dans mes bêtes, elles ne se laissent plus approcher comme avant. S'il me faut mettre 5 fils électriques autour de chaque parcelle, il m'en coûtera 45.000€, remboursés un an plus tard par la Région? Vous voyez le coût pour la Communauté pour quelques loups! On va s'arrêter où? D'autant qu'en tant qu'espèce protégée, on va vers une densification de sa présence chez nous. Vraiment, nous n'en sommes qu'au début des soucis» ajoute l'éleveur, exaspéré.

«La vérité, c'est qu'ils n'ont pas de solution à nous proposer. A partir de quand pourront-ils enfin dire qu'un loup qui s'attaque régulièrement à des ovins et bovins doit être déclaré problématique et, le cas échéant, doit faire l'objet d'une solution létale par des services habités?»



Un veau attaqué par un loup, une image désolante que les éleveurs ne veulent plus voir!

Le loup fait fuir les scouts

Parmi les effets indirects de la présence du loup, il en est un pour le moins insoupçonné. Philippe Rabeux devait accueillir des camps scouts. Par honnêteté, il les a avertis de la présence avérée du loup depuis quelques semaines... et tous ont décliné leur venue. Ce que l'éleveur comprend. «Même si on sait qu'il y a très peu de chance pour que survienne une attaque d'un humain, quel parent prendrait le risque d'envoyer son enfant dans une prairie potentiellement visitée par un loup!»

Une assemblée pas convaincue

A l'issue de la soirée, les mines étaient sombres au sein des éleveurs tant l'information dispensée n'a convaincu personne au sein de l'assemblée. Les questions fusaient: «Quel est l'apport du loup, dont on s'est passé de la présence durant 150 ans, dans la biodiversité? Cet apport justifie-t-il les moyens financiers et l'énergie mis en œuvre? En quoi la vie d'un loup a-t-elle plus d'importance que celle du veau qu'il vient de tuer sans vergogne? Où est la question du bien-être de nos animaux dans le cas d'espèce?» Autant de questions restées sans réponse, laissant aux éleveurs la désagréable sensation qu'ils sont les petits chaperons rouges d'une fable dont la morale semble leur échapper.

Les chiffres :

Depuis la naissance du Réseau Loup, en 2018, - entre 200 et 250.000€ ont été investis en mesures de protection et - entre 70 et 80.000€ en frais d'indemnisation.

A quoi il convient d'ajouter les coûts d'analyse ADN et les équipes d'encadrement DEMNA (Département de l'Etude du milieu naturel et agricole) du SPW et Natagriwal.

«Je me relève deux fois par nuit pour faire une ronde»

Pierre Lepage, éleveur de Parthenaises à Focant



Pierre Lepage habite à Focant. Il est voisin de Philippe Rabeux. Lui non plus avoue ne plus dormir depuis qu'il est avéré que

les veaux de l'exploitation voisine à la sienne ont été attaqués par un loup. «A l'instar de certains de mes confrères, je me relève deux fois par nuit pour faire des rondes. Mais avec la moisson qui arrive, il va bien falloir qu'on dorme un peu! Il ne faut pas s'étonner qu'on soit tous un peu à cran» tempête l'éleveur qui, jusqu'à présent, ne déplore aucune perte. «Quand je vais le matin dans mes bêtes, je les sens hyper-stressées et je constate des ronds labourés, preuve qu'elles se sont défendues face à un agresseur» confie l'éleveur qui déplore le procès que leur font les citoyens de Beauraing, enamorés par l'image du gentil petit loup. «On voit que ce n'est pas leur bien qui est attaqué». Quant à la soirée d'information? «Nous expliquer comment faire une clôture, c'est rire de nous! J'ai l'impression d'être face à une équipe qui ne connaît pas son sujet correctement. En tous les cas, ils ne m'ont pas convaincu du tout. En attendant, on doit supporter les castors, les blaireaux, les ratons laveurs, les corvidés... Un oiseau rare pond deux œufs et on suspend le fauchage sur une zone de 75Ha. La prochaine étape, c'est des crocodiles dans la Lesse? Franchement, là, on sature!».

PROVINCE DE NAMUR

PLUS DE 6.700€ DE DÉGÂTS LAISSÉS

PAR LES GENS DU VOYAGE

Suite (et pas fin) de l'occupation illégale d'une prairie aux Isnes (Gembloux) par les gens du voyage. Si ces derniers ont bien quitté les lieux pour le 14 juillet comme prévu, ils ont laissé derrière eux pour plus de 6.700€ de dégâts, somme évaluée par l'expert mandaté sur place par l'agricultrice propriétaire de la parcelle squattée! Laquelle se sent lâchement abandonnée par les autorités à son désarroi...

Ronald Pirlot



Les bouts de plastique laissés par les gens du voyage sont trop dangereux que pour pouvoir valoriser l'herbe cette année.

Dans le dernier Pleinchamp (n°27-28), nous vous relations la mésaventure subie par Elise Denolf, une agricultrice de Sombreffe qui a vu, une nouvelle fois, les gens du voyage débarquer sur sa prairie située aux Isnes. A l'issue d'une réunion particulièrement tendue survenue dans les locaux de l'administration communale de Gembloux, les gens du voyage s'étaient engagés à quitter les lieux pour le 14 juillet au plus tard, non sans les avoir débarrassés de leurs débris.

Si la date de départ a bien été respectée, le site a été sommairement nettoyé. «C'est mieux que les autres années, mais il reste, entre autres, des morceaux de canettes et de gobelets en plastique. De sorte qu'il m'est impossible de récolter

cette herbe pour nourrir mes animaux, sous peine de leur faire courir un grand risque».

Un «à bientôt!» lourd de sens

Au total, l'expert mandaté par l'agricultrice chiffre les dégâts à plus de 6.700 euros, nettoyage et réhabilitation de la prairie comprise! Une douche froide que l'agricultrice va visiblement devoir supporter seule, en l'absence de réponse des autorités publiques, pourtant responsables de la situation en ne prévoyant pas de lieux d'accueil pour les gens du voyage. «Mes mails aux autorités gembloutoises n'ont reçu aucune réponse» s'offusque-t-elle avec une certaine acrimonie, soulignant la légèreté avec laquelle les autorités traitent son dossier. Des autorités visiblement plus enclines à sacrifier une concitoyenne plutôt que de prendre le risque de se mettre un village à dos en aménageant un lieu d'accueil pour les nomades de la route. «Pourtant, il est prévu d'agrandir le zoning de 50Ha. N'y a-t-il pas moyen de consacrer 1Ha pour trouver une solution». D'autant que le problème risque d'à nouveau se poser dans un proche avenir, certains gens du voyage se seraient en effet fendus, à l'un des occupants du zoning, d'un «à bientôt» particulièrement évocateur!

LA SCAR ORPHELINE DE SON DIRECTEUR, ERIC WALIN



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès d'Eric Walin survenu ce dimanche 14 juillet 2024. Après le choc, le départ d'Eric laisse place à la peine et aux souvenirs.

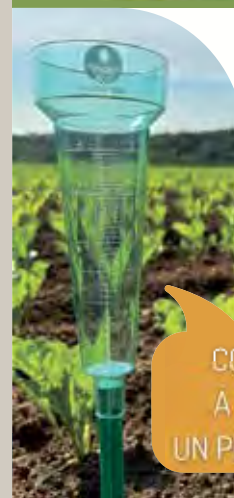
Engagé depuis de nombreuses années en tant que directeur de la SCAR, Eric Walin s'investissait sans pareil pour sa coopérative, pour le secteur bio et pour l'agriculture wallonne en général. Plusieurs fois, il nous a fait l'honneur de sa présence à Gembloux. Avec lui, les discussions étaient toujours engagées, enrichis-

santes et constructives. Pour ces échanges, pour son travail et pour la personne qu'il était, nous ne pouvons que lui adresser un immense merci! Orpheline de son directeur, la SCAR rend hommage à un «homme de caractère, de communication, innovateur, rassembleur, mais surtout passionné, qui ne laissait personne indifférent par sa ferveur et son enthousiasme».

La Fédération Wallonne de l'Agriculture, ses élus et ses équipes de Gembloux présentent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches d'Eric.

PROTECT'eau VOUS DONNE RDV À LA FOIRE DE LIBRAMONT !

Zone 91 & Stand 03



Venez découvrir les **STORY'CULTURES**, ces agriculteurs qui innovent pour préserver la ressource en eau. Notre **banc-buses** sera aussi de sortie.

Nous vous invitons également à venir découvrir notre nouveau **MODULE CIPAN** et notre premier **CULTIV'eau** !

CONCOURS A GAGNER ? UN PLUVIOMETRE !

www.protecteau.be - info@protecteau.be



LES HAIES, UN NOUVEAU MOYEN COMPLÉMENTAIRE DE RÉDUCTION DE LA DÉRIVE

Le SPF Santé publique vient à nouveau de mettre à jour la liste belge des moyens de réduction de la dérive. La haie anti-dérive en grandes cultures, ainsi que des buses permettant d'augmenter le pourcentage de réduction de la dérive lors d'une pulvérisation en bande, en font désormais partie.

Protect'eau

en elle-même est déjà reconnue comme permettant de réduire la dérive de 75 %. Combinée à une buse anti-dérive, elle permet alors d'atteindre les 90 %.

La haie anti-dérive

La haie anti-dérive n'était jusqu'ici reconnue que pour les cultures verticales (arboriculture, houblon...). Elle est désormais également reconnue pour les pulvérisations dirigées vers le sol. Pour que les haies anti-dérive soient prises en compte en tant que mesure d'atténuation de la dérive, elles doivent être combinées avec d'autres mesures de réduction de la dérive, dont l'efficacité est d'au moins 50 %. Pour rappel, la liste des moyens reconnus reprend des buses et des techniques de pulvérisation. La liste complète est disponible sur notre site internet et via ce QR code.



Pourcentage anti-dérive obtenu en combinant du matériel anti-dérive et l'effet d'une haie

% anti-dérive du matériel	+ Haie "sans feuilles"	+ Haie "avec feuilles"
50 %	75 %	90 %
75 %	90 %	90 %
90 %	90 %	90 %

- Pour pouvoir être prise en compte comme moyen anti-dérive, la haie doit répondre aux caractéristiques suivantes:
- Hauteur: minimum 1,5m;
 - La haie est considérée comme faisant partie de la parcelle cultivée;
 - La haie doit être composée d'arbres ou d'arbustes feuillus;
 - La haie doit être continue. Elle ne peut pas être composée de plusieurs tronçons;
 - La haie ne doit présenter aucun trou (par exemple, suite à l'élagage des branches basses);
 - Pour bénéficier du pourcentage anti-dérive «avec feuilles», le feuillage doit être présent sur toute la longueur de la haie;
 - La haie doit être présente sur tout le périmètre de la parcelle, SAUF si elle n'est utilisée comme moyen anti-dérive que pour protéger les eaux de surface et pas pour protéger les organismes non-ciblés en bord de champ;
 - La distance entre la haie et l'eau de surface doit tenir compte de la législation locale.

Pour la pulvérisation en bande, différents types de buses peuvent être utilisés. Les buses à jet rectangulaire (Even) sont généralement conseillées, car elles répartissent uniformément le liquide sur toute la largeur de la bande. Or, jusqu'à présent, aucune buse de ce type n'était reprise dans la liste belge des moyens de réduction de la dérive.

Désormais, afin de permettre l'atteinte des 90% en utilisant ce type de buses, le pourcentage de réduction de la dérive d'une buse reprise dans la liste belge s'applique également à son homologue de même calibre pour la pulvérisation en bande, lorsque celui-ci existe.

Exemple: la buse Teejet AI 025 est classée 75% en technique de pulvérisation classique. Utilisée pour une pulvérisation en bande, le pourcentage anti-dérive est de 90%. Il en va de même pour son homologue, la buse Teejet AI 025 de type E (jet rectangulaire).



Buse Teejet AI de type E à jet rectangulaire

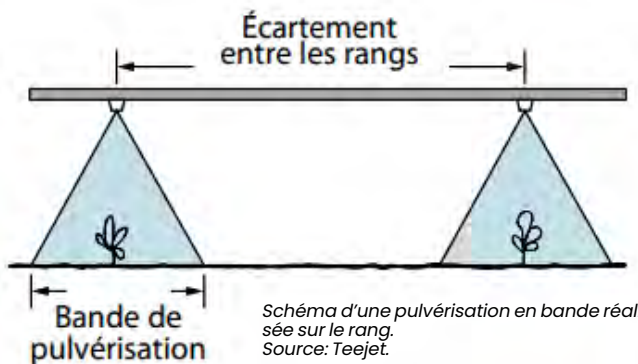


Schéma d'une pulvérisation en bande réalisée sur le rang. Source: Teejet.

Subsides à la plantation de haies en Wallonie

Contactez le Guichet d'informations «Plantations» - Agriculteur.rice.s de Natagriwal au 0493/33.15.89 ou via plantations@natagriwal.be.

Autre nouveauté: des buses pour la pulvérisation en bande

La pulvérisation en bande permet de traiter de manière localisée soit le rang, soit l'inter-rang d'une culture et ainsi réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques. La technique

Rappel sur les mesures anti-dérive visant à protéger les eaux de surface, mais aussi les organismes non-ciblés en bord de champ

Sur l'étiquette des produits phyto, la mention «anti-dérive» peut prendre plusieurs formes. Exemples:

1. Zone tampon de 20m avec technique classique
2. Zone tampon de 20m avec technique réduisant la dérive de 90%
3. Zone tampon de 20m avec technique réduisant la dérive de minimum 90%

Les deux premières mentions sont des mesures de protection des eaux de surface (= cours d'eau, ruisseaux, étangs, mares, canaux, fossés humides, collecteurs d'eau de pluie...).

La présence du mot «minimum» dans la 3ème mention indique que la mesure anti-dérive vise non seulement à protéger les eaux de surface, mais également les organismes non-ciblés en bord de champ (plantes, insectes). Pour les produits concernés, l'effet anti-dérive de la haie n'est valable que si celle-ci est présente sur tout le pourtour de la parcelle. Chose sans doute extrêmement rare en grandes cultures.

Conseil : Dans ce cas précis, PROTECT'eau vous conseille alors de vous munir de matériel (buses, techniques de pulvérisation) permettant d'atteindre les 90 % d'anti-dérive. Fin encart



FOIRE DE LIBRAMONT

La Province de Hainaut invite ses agriculteurs

sur son stand 85.01 (chapiteau des Provinces)

- à son **drink** traditionnel, le samedi 27 juillet à 15h;
- chaque jour de la foire, à 11h, pour des **conférences** sur la "Viti-viniculture" animées par les Services provinciaux (Ve, Sa, Lu); et, sur "l'Agribashing: Comment réagir pour désamorcer le conflit?" en partenariat avec Agricall (Di);
- et à découvrir ses **services** à destination du monde agricole et différentes **activités ludiques** (quiz, casques VR, ...) ainsi que les **producteurs** présents sur le stand 14AJ3.1 "Hainaut Terre de goûts" sur l'Ardenne joyeuse.



BENNES, PLATEAUX & CIE:

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Si une bonne signalisation du matériel agricole est nécessaire pour circuler sur les routes wallonnes en toute sécurité et pour protéger les autres usagers de la route, un autre aspect important à ne pas négliger pour le matériel roulant est le passage au contrôle technique des bennes et autres remorques agricoles. Voici un petit rappel de la réglementation en vigueur.



Virginie Debue,
Conseillère – Politique agricole commune
et mobilité agricole
Conseil, Analyse et politique (CAP)

Une nouvelle réglementation européenne, le règlement 167/2013, est entrée en vigueur en Belgique le 1er janvier 2020. Elle a modifié les obligations pour les remorques agricoles (R) et a eu un impact important sur l'obligation du contrôle technique pour ce type de matériel.

Règlementation

Cette réglementation s'applique à tout ce qui est tracté, à l'exception des «véhicules de construction spéciale» (c'est-à-dire, les outils trainés). Ce règlement concerne donc les bennes, les épandeurs à fumier, les bêtaillères, les tonneaux à lisier, les autochargeuses et les plateaux de paille.

Si vous possédiez des bennes ou remorques avant le 1er janvier 2020 et que celles-ci n'étaient pas encore passées au contrôle technique, il était primordial de faire un passage avec la date fatidique du 1er janvier 2020. En effet, tout le matériel qui possède une date de mise en circulation antérieure au 1er janvier 2020 n'est pas concerné par ce nouveau règlement.

Pour le nouveau matériel, il est nécessaire de vérifier lors de l'achat que la remorque possède bien une homologation européenne et de faire

un passage au contrôle technique avant la mise en circulation.

Occasion

En cas d'achat de matériel d'occasion, prudence! Assurez-vous que l'ancien propriétaire a bien passé la remorque au contrôle technique et demandez que le certificat de visite vous soit remis. En effet, si le matériel acheté date d'avant le 1er janvier 2020 et qu'il a bien été présenté au contrôle technique, c'est bien la date du 1er contrôle technique qui comptera pour la date de mise en circulation. De ce fait, le matériel n'est donc pas concerné par cette nouvelle réglementation.

En cas d'achat de matériel plus récent dont la première mise en circulation est survenue après le 1er janvier 2020, il est alors nécessaire de vérifier que le matériel correspond bien à la nouvelle réglementation avec une homologation en ordre.

Soyez donc prudent lors de l'achat de matériel neuf ou d'occasion pour vous éviter des soucis d'homologation par la suite.

UNE TRANCHEUSE SHELTON

POUR « FAIRE DES CHAMPS GORGÉS D'EAU UNE CHOSE DU PASSÉ »

Le constructeur anglais veut rendre les travaux de drainage accessibles au plus grand nombre avec sa trancheuse à chaîne CT150. Une pratique très encadrée en France.

Terre-Net média

C'est une promesse de circonstance, après des mois d'une pluie incessante (et qui ne semble pas décidée à s'arrêter): «Faire des champs gorgés d'eau une chose du passé». La trancheuse CT150 du constructeur Shelton, distribuée en exclusivité en France par Terre2Pro, est fabriquée en Angleterre, un pays où l'on s'y connaît en précipitations



La trancheuse polyvalente CT150 de Shelton creuse jusqu'à 1,5 m maximum.

abondantes. La machine «s'adapte derrière un tracteur, ne vibre pas à l'usage et rivalise avec une trancheuse automotrice», assure le fabricant.

«De nombreuses fermes doivent renouveler ou améliorer leurs systèmes de drainage car ceux installés pendant la période de boom des années 1960 et 1970 arrive à la fin de sa vie. Les coûts d'installation des gros équipements rendent les petits travaux inabordable et, comme de nombreux agriculteurs sont confrontés à des pressions financières, le drainage par soi-même devient une proposition attrayante et abordable», avance Shelton.

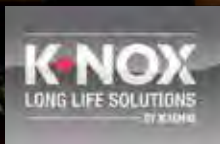
Un nivellement au laser

La trancheuse polyvalente CT150 creuse jusqu'à 1,5 m maximum. Elle se monte sur un tracteur de 150 à 200 ch «avec transmission à variation continue ou boîte de vitesses à vitesse lente» pour un usage optimal. Un dispositif laser permet un nivellement précis. La machine dispose d'un entraînement mécanique de la chaîne de creusement (pour un transfert de puissance plus rentable et plus efficace) et d'un angle de creusement constant (pour réduire la consommation d'énergie et l'usure de la chaîne). Elle installe les tuyaux en une seule opération.

La fonctionnalité de la trancheuse CT150 se veut accessible à tous. La profondeur de la tranchée est réglée hydrauliquement depuis la cabine du tracteur. Le «poseur» de tuyau, alimenté par un videoir, se soulève du sol pour une mise en place facile au début de la tranchée. La chaîne de creusement est entraînée par la prise de force du tracteur. Des tarières (qui peuvent être retirées si besoin) déplacent le sol jusqu'au bord de la tranchée afin qu'il puisse être remis en place après l'ajout d'agrégats si nécessaire.

La fonctionnalité de la trancheuse CT150 se veut accessible à tous. La profondeur de la tranchée est réglée hydrauliquement depuis la cabine du tracteur. Le «poseur» de tuyau, alimenté par un videoir, se soulève du sol pour une mise en place facile au début de la tranchée. La chaîne de creusement est entraînée par la prise de force du tracteur. Des tarières (qui peuvent être retirées si besoin) déplacent le sol jusqu'au bord de la tranchée afin qu'il puisse être remis en place après l'ajout d'agrégats si nécessaire.

Repoussez les limites de l'usure !



Profitez actuellement d'un prix spécial pour la doublante de caisse K-NOX



Rendez nous visite à Libramont !
Nous vous accueillons sur le stand 2806.



BELBEEF, COMMENT ÇA MARCHE POUR LES ÉLEVEURS?

Outil de sécurité alimentaire et de traçabilité de la viande bovine belge, le Standard Belbeef est un programme complet de certification pour le segment de marché des chaînes d'approvisionnement dites longues. Il couvre chacun des maillons de la filière: éleveurs, fournisseurs d'aliments pour animaux, transporteurs de bovins, abattoirs et ateliers de découpe. Zoom sur le maillon élevage.

Mathilde Bleau (Belbeef)



Belbeef. Bon bœuf garanti.
Guaranteed by Belbeef.

- du Codiplan Animal Welfare-Bovins qui reprend les exigences légales en matière de bien-être animal ;
- d'un certain nombre d'exigences supplémentaires, extra-légales, principalement des normes de bien-être animal, la période de suivi et les exigences de conformation des carcasses.
- sélection par numéro d'oreille individuelle ou par tous les animaux sur une période donnée ;
- consultation des données d'abat-tage et la classification des carcasses ;
- visualisation de la conformité des animaux (et si non, pourquoi) aux critères de carcasse spécifiques aux détaillants, via un système de boutons colorés en vert (conforme), en rouge (non conforme) ou en orange (conforme par dérogation),
- traçage de ses animaux de l'abattoir jusqu'au point de vente, en passant par les ateliers de découpe, si les carcasses sont commercialisées dans le cadre du système Belbeef.

Vous retrouverez le processus de certification et les outils à cet effet (choix d'un Organisme de Certification Indépendant et offre de prix, simulateur de checklists) sur la page Certification du site web de Belbeef (<https://www.belbeef.be/fr/certificatie>).

Avantages et suivi en temps réel

Ce système de qualité Belbeef permet un accès facilité au marché ainsi que la rationalisation de l'administration et des coûts par des audits centralisés (un seul audit combinant l'autocontrôle et le cahier des charges Belbeef).

Par ailleurs, via le portail producteurs (<portal.belbeef.be>), l'éleveur a accès aux informations le concernant (exploitation et animaux) sur l'ensemble du standard. De la sorte, il peut :

- consulter la conformité Belbeef de tous ses animaux présents dans le troupeau ;
- consulter le détail de ses animaux abattus:

Les éleveurs peuvent également, via leur portail, compléter le Moniteur de la durabilité et ainsi contribuer à la communication générique sur les mesures déjà mises en pratiques par les éleveurs viandeux dans leurs fermes. Par ailleurs, le portail peut aussi être utilisé pour consulter les exigences carcasses spécifiques par détaillants, ainsi que les rapports d'audits des contrôles effectués dans la ferme.

Comment se connecter au portail?

Chaque éleveur certifié Belbeef dispose normalement déjà d'un login pour le portail producteur sur la base de son adresse e-mail. Si ce n'est pas encore le cas, l'accès au portail peut très facilement être demandé en envoyant un e-mail à info@belbeef.be en mentionnant son numéro de troupeau. Un e-mail est alors envoyé à l'éleveur avec un lien pour une première connexion et la création d'un mot de passe. Dès lors, l'éleveur certifié peut toujours se connecter, soit directement via l'URL <portal.belbeef.be>, soit via le bouton "Portail" sur la page d'accueil du site web de Belbeef (www.belbeef.be).



Belbeef à Libramont 2024

L'équipe de Belbeef se tient à votre disposition pour toute question. Alors n'hésitez pas à envoyer un e-mail, à appeler ou à lui rendre visite lors de la foire de Libramont. Belbeef sera présente sur le stand de la FWA (N°34.01) le vendredi 26 juillet de 10h à 12h et de 15h à 16h, et le samedi 27 juillet de 9h30 à 11h et de 13h à 14h. Des dépliants illustrant toutes les fonctionnalités du portail producteurs seront également disponibles.

Repartez avec votre panneau d'étable

En tant qu'éleveur Belbeef, vous pourrez récupérer gratuitement à Libramont votre panneau d'étable en aluminium de format A3 (29*42cm). Pour ce faire, il vous suffira d'indiquer votre numéro de troupeau.

Le cahier des charges

Pour un éleveur, intégrer le Standard Belbeef implique de répondre aux exigences du cahier des charges CODIPLANPLUS Bovins. Celui-ci est composé :

- du guide sectoriel G-40 Module C qui reprend les exigences légales générales à l'élevage (chapitre 1) et celles spécifiques aux bovins (chapitre 2) ;

2924-04

LE **DISTRIB**

Vente et location
de tous types de distributeurs

Avantages :

- Plus de liberté et de chiffre d'affaires
- Adapté à tous types de produits. (Maraichers, produits laitiers, glacier, bouchers, fromagers, œufs)
- Tempéré ou réfrigéré
- Simple d'utilisation
- Application de gestion

info@ledistrib.be | 0492 42 38 69 | ledistrib.be

Vendez, même
en étant dans
votre champs

7J/7 et
24H/24

Dès
8€/jour

Nous serons présents
à la Foire de Libramont,
dans le hall 1 stand 5

FCO 3 / LANGUE BLEUE : VACCINEZ !

Infectée par le BTV-3, sérotype 3 de la FCO (Blue Tongue Virus/ Fièvre Catarrhale Ovine), la Belgique dispose désormais de trois vaccins via des procédures accélérées. La vaccination étant le seul moyen efficace de prévention, il est vivement recommandé de vacciner ses animaux, et ce malgré les contraintes techniques liées au pâturage.



Thomas Demonty, Coordinateur Pôle animal
Conseil, Analyse et politique (CAP)

Symptômes et conséquences

Les symptômes classiques de la FCO sont la fièvre, la boiterie, le manque d'appétit, la salivation excessive, le gonflement et le bleuissement de la langue. Les ovins semblent plus sensibles à l'infection par le BTV-3 que les bovins et des taux assez élevés de mortalité (jusqu'à 30 %) et de morbidité ont déjà été signalés. Cependant, le virus peut également être transmis par le sperme, les embryons et le sang infecté.

Prévention et lutte

La fièvre catarrhale ovine est une maladie des ruminants à transmission vectorielle (via un moucheron de la famille des Culicoïdes). Cependant la lutte contre les vecteurs ne s'étant jamais avérée fructueuse, seules des mesures préventives s'imposent, notamment :

- la vaccination des animaux;
- ne pas déplacer des animaux porteurs sur de grandes distances.

Les vaccins

Actuellement, trois vaccins contre le BTV-3 sont disponibles en Belgique. Ces vaccins font l'objet d'une autorisation d'utilisation délivrée dans le cadre d'une procédure accélérée. La vaccination se réalise sur base volontaire. Le vaccin est distribué aux vétérinaires par l'intermédiaire de leurs grossistes.

Compte tenu de la reprise de l'activité des Culicoïdes avec les beaux jours, il est fortement recommandé de vacciner les moutons le plus rapidement possible dans l'ensemble des provinces wallonnes, mais en par-



Un foyer en province de Liège où plusieurs cas viennent d'être découverts.

Un foyer en province de Liège

Si nous sommes loin des plus de 4.400 foyers recensés aux Pays-Bas en moins d'un an, plusieurs cas ont été confirmés sur des moutons et des bovins dans la province d'Anvers. La semaine passée, deux bovins positifs ont été détectés dans la commune de Sprimont.

! INVITATION FABROCA !

Chers Clients,

Cette année, vous ne recevrez pas de nouveau catalogue par la Poste, car, vu le nouveau statut FCO3 de la Belgique, nous n'avons pas pu mettre beaucoup de nouveaux taureaux en production... Par contre...nous vous attendons plus que jamais de pied ferme dans le stand Fabroca !

Pour découvrir nos rares mais magnifiques nouveautés 2024...
Pour admirer l'évolution sur vidéo de nos valeurs montantes...
Pour bénéficier de nos conditions spéciales sur la gamme des taureaux Fabroca et la gamme des produits NATUAL qui doperont la fécondité de vos femelles...
Pour peut-être même gagner le joli taurillon du Bois de Remont ou les 600 Kg d'aliments Quality Feed de Philippe Collard à la traditionnelle loterie de la foire

Mais surtout...pour boire le verre de l'amitié...et faire la fête encore un peu plus que d'habitude...vu que votre soutien massif lors de l'élection du 9 juin me donnera la chance mais aussi la lourde responsabilité de vous représenter au Parlement Européen ! 48.365 fois merci ! Soyez sûrs que vous pourrez compter sur moi et que je suis remonté à bloc pour faire passer vos messages !

**Cordialement,
A votre santé !**

Avec l'équipe Fabroca,
Benoit Cassart



DESPERADO D'OCHAIN,
plus qu'un taureau, un phénomène
3 ans et 10 mois, 1360kg et 151 cm (+7)

 **FABROCA**
INFOS 0478 27 29 26

benoit.cassart@fabroca.com • www.fabroca.com

CONCOURS DE MARCHOVELETTE

La régionale de la Hesbaye Nord-Condroz a réalisé sa deuxième expertise à Marchovelette. 182 animaux étaient inscrits au catalogue. Les juges du jour étaient Philippe Bechet, André Halloy et Gauthier Dardenne pour la commission officielle ; Gauthier Baudoin, Mathieu Romedenne et Arthur Bastin pour la commission non-officielle.

Olivia Germeau

L'élevage de Warichet à Vincent Mathieux de Warisoulx, qui a présenté un très beau lot, emporte deux championnats au cours de cette journée. Le premier est dans les sections des jeunes génisses âgées de 6 à 8 mois avec Massive de Warichet (Avicii). Cette génisse présente beaucoup d'épaisseur. Elle devance Martiale de Warichet (Danseur), sa collègue d'étable, Lune de Beauloye (Cargo) à Alain Pestiaux et Investie de Valduc (Familière) à Bernard

Lamblot-Romain. Le deuxième titre est dans les séries de taureaux de plus de 15 mois avec Machaon de Warichet (Esperanto), individu au caractère très viandeux. Il a été préféré à Fleuri du Bois d'Esneux (Leandro) à Marc, Julien et Marie-Cécile Crevits.

L'élevage du Sart à Roland et Maxime Baudoin de Franc-Waret réalise également une belle journée en raflant deux fois l'or. La première médaille

est dans la catégorie des génisses de 8 à 20 mois avec Valencia du Sart (Attribut), jeune femelle très complète qui dégage une belle épaule et des gros quartiers dans son arrière-main. Elle a été préférée à Urgentissime du Sart (Darko), sa collègue d'étable, Louange de Beauloye (Désiré) à Alain Pestiaux, Madrée de Baudacet (Isidore) et Loterie de Baudacet (Darko) à Pierre Quintin. La deuxième médaille est dans la section des grosses génisses et primipares avec Uruguayenne du Sart (Darko). Première place au national de Bruxelles en décembre dernier, elle montre une belle évolution et garde ses qualités viandeuses.

Elle était en lutte avec Légalité de Warichet (Darko) à Vincent Mathieux, Facile du Bois d'Esneux (Futé) à Marc, Julien et Marie-Cécile Crevits et Caramela de l'Horizon (Courtois) à Siemho SRL.

Alain Pestiaux de Cognelée emporte le championnat des vaches avec Hortensia de Beauloye (Hazard). Déjà connue sur les rings des concours, elle se hisse sur la première marche du podium avec sa puissance et ses gros quartiers. Elle devance Emotion d'Esneux (Newton) et Ebrasure du Bois d'Esneux (Persan) à Marc, Julien et Marie-Cécile Crevits et Eleonore de Seressia (Bouba) à Christian Leloup. Dans les catégories des mâles, Bernard Lamblot-Romain de Noville-sur-Méhaigne obtient le titre dans les séries de taureaux de moins de 10 mois avec Immense de Valduc (Jour). Il s'est présenté plaisant et très correct. Il a été préféré à Géant du Bois d'Esneux (Atomique) à Marc, Julien et Marie-Cécile Crevits et Magot de Warichet (Amaretto) à Vincent Mathieux.

Enfin, Daniel, Damien et Charles Van Bellegem obtiennent l'or dans les sections de taureaux de 10 à 15 mois et plus avec Lewis de Spy (Futé), taureau tout en épaisseur. Il était en lutte avec Malik de Baudacet (Donnay) à Pierre Quintin.

Photos des champions



Génisses de 6 à 8 mois, Série de la championne : Massive de Warichet (Avicii x Vidal) à Vincent Mathieux, Warisoulx ; Médaille de Warichet (Ocean x Caustique) à Vincent Mathieux, Warisoulx ; Inégalité de Valduc (Familière x Cabus) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne.



Génisses de 8 à 20 mois, Série de la championne : Valencia du Sart (Attribut x Toscan) à Roland & Maxime Baudoin Association, Franc-Waret ; Valeria du Sart (Darko x Charmeur) à Roland & Maxime Baudoin Association, Franc-Waret ; Loyauté de Beauloye (Megawatt x Ravi) à Alain Pestiaux, Cognelée.



Génisses de 20 à 32 mois, Série de la championne : Uruguayenne du Sart (Darko x Hazard) à Roland & Maxime Baudoin Association, Franc-Waret ; Universel du Sart (Darko x Attribut) à Roland & Maxime Baudoin Association, Franc-Waret ; Faustine de la Coloterie (Calin x Héroïque) à Vladimir Dozot, Meux.



Vaches de 44 mois et +, Série de la championne : Hortensia de Beauloye (Hazard x Pivert) à Alain Pestiaux, Cognelée ; Folie de Flaya (Benhur x Panache) à Vladimir Dozot, Meux ; Unanime de Petit-Rosière (Persan x Bison) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne.



Taureaux de 6 à 10 mois, Série du champion : Immense de Valduc (Jour x Réputé) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne ; Malin de Warichet (Avicii x Horace) à Vincent Mathieux, Warisoulx ; 3315 de Ratintot (Avicii x Vidal) à Marc Van Mellaert, Ernage.



Taureaux de 10 à 15 mois, Série du champion : Lewis de Spy (Futé x Mathys) à Daniel, Damien & Charles Van Bellegem, Spy ; Gallois du Bois d'Esneux (Help x Oulare) à Marc, Julien & Marie-Cécile Crevits, Boninne.



Taureaux de 15 mois et +, Série du champion : Machaon de Warichet (esperanto x Persan) à Vincent Mathieux, Warisoulx ; Gabion du Bois d'Esneux (Désiré x Persan) à Marc, Julien & Marie-Cécile Crevits, Boninne ; Donnay de la Gaïeté (Donnay x Wini) à Yves & Isabelle Nerinckx, Bolinne.



Génisses de 8 à 20 mois : Madrée de Baudacet (Isidore x Vegas) à Pierre Quintin, Sauvenière ; Ivresse de Valduc (Vautour x César) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne ; 4575 de Ratintot (Bouchon x Usinger) à Marc Van Mellaert, Ernage.



Primipares de 32 à 44 mois : Facile du Bois d'Esneux (Futé x Attribut) à Marc, Julien & Marie-Cécile Crevits, Boninne ; Joyeuse de Warichet (Amoureux x Emblème) à Vincent Mathieux, Warisoulx ; Galerie de Valduc (Cabus x Hannibal) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne.



Primipares de 32 à 44 mois : Caramela de l'Horizon (Courtois x Hazard) à Siemho SRL, Emines ; 3903 de Ratintot (Usinger x Wilmots) à Marc Van Mellaert, Ernage ; Tenerife du Sart (Futé x Attribut) à Roland & Maxime Baudoin Association, Franc-Waret.



Vaches de 44 mois et + : Eleonore de Seressia (Bouba x Opaque) à Christian Leloup, Forville ; Gitane de Warichet (Esperanto x Charlie) à Vincent Mathieux, Warisoulx ; Enya de Spy (Jet-Set x Grommit) à Adrien Montfort, La Bruyère.

CONCOURS DE CINEY

Olivia Germeau

La régionale du Condroz a réalisé une belle expertise de femelles le mardi 25 juin au marché-couvert de Ciney. Les 186 animaux inscrits pour l'occasion ont été jugés par Daniel Lambert, Cédric Poncelet et Gauthier Dardenne pour les séries officielles ; Gauthier Baudoin, Adrien Montfort et Clément Daxhelet pour les séries non-officielles.

L'élevage de Thiboumont à Romedenne-Cassart et Charles-Albert Romedenne de Thynes emportent deux fois l'or. La première médaille est dans les séries de moyennes génisses avec Habile de Thiboumont (Maradona). Elle dégage de la rondeur et beaucoup d'épaisseur. Elle devance

Rolls de Bierwa (Darko) et Rowling de Bierwa (Darko) à Didier Pierard, 9813 de Reux (Delicat) à Auguste et Cyril Bouchat et J. Begon et Pivoine de la Chevalerie (Donnay) à Ferme de la Chevalerie - Ferme Piret Ass. Le deuxième titre est dans la section des vaches avec Dynamique de

Thiboumont (Esperanto). Elle possède une large arrière-main et un caractère complet. Elle a été préférée à Frivole de St Fontaine (Esperanto), qui remplace Licorne de la Chevalerie (précédente lauréate) et Cristaline de Thiboumont (Komeet) à Edouard Deneil, qui a pris la place de Tamara de la Cantellerie, précédente lauréate également. Bernard Delvaux de Schaltin obtient le championnat des petites génisses avec Meneuse de St Remacle (Insolent). Elle dégage de la puissance et de gros quartiers dans son arrière-main. Elle était en lutte avec Homélie de Thiboumont (Darko)

Neuf Moulin (Benevole). Cette femelle complète présentait un beau look d'élevage. Elle devance Glycérine de Thiboumont (Caporal) à Romedenne-Cassart et Charles-Albert Romedenne, Parfumeuse de Bierwa (Leandro) et Princesse de Bierwa (Darko) à Didier Pierard et Pagaille de Barsy-Fontaine (Newton) à Pirson-Naomé Ass.

La Ferme de la Chevalerie - Ferme Piret Ass. de Dréhance obtient l'or dans la catégorie des jeunes taureaux avec Paralyse de la Chevalerie (Avicii). Il dégage de la finesse et de la rondeur. Il a été préféré à Jasmin de Jauvelan (Gabion) à Alexis, Jean-Philippe et Laurent Cosse et Sangoku de Bierwa (Octopus) à Didier Pierard.

Le dernier championnat décerné est dans les séries de taureaux de plus de 10 mois et revient à Frank Mailleux et Jean-Marc et Bruno Dony de Braibant avec Cularud du Coin (Coca). Ce taureau porte bien son nom car il dégage de belles qualités viandeuses. Il était en lutte avec Donald du Bas Sart (Dauphin) et 9803 de Reux (Sesame) à Auguste et Cyril Bouchat et J. Begon et Judicieux de Jauvelan (El Rancho) à Alexis, Jean-Philippe et Laurent Cosse.

et Haineuse de Thiboumont (Darko) à Romedenne-Cassart et Charles-Albert Romedenne.

Raphael et Emmanuel Wylock de Jeneffe se hisse sur la première place du podium dans les séries de grosses génisses et primipares avec Biscotte du Ry

Photos des champions



Génisses de 8 à 20 mois, Série de la championne : Meneuse de St Remacle (Insolent x Esperanto) à Bernard Delvaux, Schaltin ; Halogène de Thiboumont (Maradona x Komeet) à Romedenne-Cassart & Charles-Albert Romedenne, Thynes ; Loquace du Vieux Chateau de Maurenne (Futé x Gascon) à Didier & Damien Noel, Hastière-Lavaux.



Génisses de 8 à 20 mois, Série de la championne : Habile de Thiboumont (Maradona x Fly) à Romedenne-Cassart & Charles-Albert Romedenne, Thynes ; Parade de la Bocheroule (Obi Wan x Goeland) à Pirson-Demarche & Pierre, Sovet ; Germaine de Thiboumont (Maradona x Engin) à Romedenne-Cassart & Charles-Albert Romedenne, Thynes.



Génisses de 32 à 44 mois, Série de la championne : Biscotte du Ry Neuf Moulin (Benevole x Fracas) à Raphael & Emmanuel Wylock, Jeneffe ; Ignorée du Voeux Chateau de Maurenne (Courtois x Occident) à Didier & Damien Noel, Hastière-Lavaux ; Otarie de Bierwa (Jet-Set x Art Deco) à Didier Pierard, Maffe.



Vaches de 44 mois et +, Série de la championne : Dynamique de Thiboumont (Esperanto x Attribut) à Romedenne-Cassart & Charles-Albert Romedenne, Thynes ; Merveille de Bierwa (Futé x Attribut) à Didier Pierard, Maffe ; Delassée de Thiboumont (Jet-Set x Or) à Romedenne-Cassart & Charles-Albert Romedenne, Thynes.



Taureaux de 6 à 10 mois, Série du champion : Paralyse de la Chevalerie (Avicii x Lasso) à Ferme de la Chevalerie - Ferme Piret Ass., Dréhance ; Racial de la Bocheroule (Digital x Fracas) à Pirson-Demarche & Pierre, Sovet ; L5412 du Vieux Chateau de Maurenne (Avicii x Vidal) à Didier & Damien Noel, Hastière-Lavaux



Taureaux de 15 mois et +, Série du champion : Cularud du Coin (Coca x Futé) à Frank Mailleux, Jean-Marc & Bruno Dony, Braibant ; Egalant du Coin (Impoli x Futé) à Frank Mailleux, Jean-Marc & Bruno Dony, Braibant ; Demon du Ry Neuf Moulin (Balladeur x Fracas) à Raphael & Emmanuel Wylock, Jeneffe.



Génisses de 8 à 20 mois : Rolls de Bierwa (Darko x Tetu) à Didier Pierard, Maffe ; Image de St Fontaine (Eureka x Darko) à Edouard Deneil & François Meunier, Pessoux ; Pandore de la Chevalerie (Kai x Mathys) à Ferme de la Chevalerie - Ferme Piret Ass., Dréhance.



Primipares de 32 à 44 mois : Pagaille de Barsy-Fontaine (Newton x Zougar) à Pirson-Naomé Ass., Schaltin ; Nappe de la Bocheroule (Komeet x Wilmots) à Pirson-Demarche & Pierre, Sovet ; Offensée de Barsy-Fontaine (Oulare x Ravi) à Pirson-Naomé Ass., Schaltin.



Génisses de 8 à 20 mois : 9813 de Reux (Delicat x Tapioca) à Auguste & Cyril Bouchat et J. Begon, Ciney ; Pervenche de Malaise (Atlas x lupin) à Didier Baudoin, Flostoy ; Julia du Relais de la Poste (Jamy x Nox) à Ferme du Relais (Gilles Catherine), Emptinne.



Vaches de 44 mois et + : Tamara de la Cantellerie (Nicolas x Filou) à Vincent Monjoie, Scy ; Cristaline de Thiboumont (Komeet x Attribut) à Edouard Deneil, Pessoux ; Nunuche du Vieux Temps (Filou x Muguet) à Olivier Crevits, Leignon.



Taureaux de 6 à 10 mois : Jasmin de Jauvelan (Gabion x Concerto) à Alexis, Jean-Philippe et Laurent Cosse, Sorinnes ; Sceptre de Barsy-Fontaine (Coca x Oulare) à Pirson-Naomé Ass., Schaltin ; Herbeux de Thiboumont (Avicii x Idefix) à Romedenne-Cassart & Charles-Albert Romedenne, Thynes.

- Vous êtes agriculteur, agricultrice ou conjoint d'agriculteur.trice
- Vous avez des questions financières, juridiques, agronomiques ou psycho-sociales

Venez nous voir à **la Foire de Libramont**
Du 26 au 29 juillet 2024 - Hall 3 Stand 16G



www.agricall.be

agricall
Wallonie asb



Service confidentiel, neutre et gratuit
Rendez-vous en ferme, dans toute la Wallonie

0800 / 85 0 18
Du lundi au vendredi 10 h-19 h

Wallonie



La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.



CINEY

12/07/2024

EFFECTIF : 1571
Commentaire : Stabilité générale. hausse en veaux, offre réduite. Calme en bétail boucherie.

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)

55%	2.50-2.80	(2.50-2.80)
60%	2.90-3.10	(2.90-3.10)
Bonne confirmation	3.20-3.40	(3.20-3.40)
Assimilés	3.70-4.00	(3.70-4.00)
CDP	4.10-4.50	(4.10-4.50)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg(€/kg)

Fabrication	1.80-1.90	(1.80-1.90)
50%	2.00-2.20	(2.00-2.20)
55%	2.20-2.60	(2.20-2.60)
Bonne confirmation	2.70-3.00	(2.70-3.00)
Assimilés	3.50-3.90	(3.50-3.90)
CDP	3.90-4.20	(3.90-4.20)

Bovins maigres/Génisses(€/tête)

Ordinaires - 180 à 250kg	675-875	(675-875)
Ordinaires - 250 à 400kg	1175-1225	(1175-1225)
Ordinaires - 400 à 500kg	1150-1350	(1150-1350)
PN-PR - pleines	1365-1855	(1365-1855)
BBB culard - 180 à 250kg	1100-1275	(1100-1275)
BBB culard - 250 à 400kg	1350-1525	(1350-1525)
BBB culard - 400 à 500kg	1400-1800	(1400-1800)

Bovins maigres/Taureaux(€/tête)

Ordinaires - 180 à 250 kg	825-1025	(825-1025)
Ordinaires - 250 à 320 kg	1025-1075	(1025-1075)
Ordinaires - 320 à 370 kg	1100-1175	(1100-1175)
Ordinaires - > 370 kg	1200-1250	(1200-1250)
Assimilés - 180 à 250 kg	1050-1150	(1050-1150)
Assimilés - 250 à 320 kg	1150-1300	(1150-1300)
Assimilés - 320 à 370 kg	1200-1500	(1200-1500)
Assimilés - > 370 kg	1500-1700	(1500-1700)
CdP. - 180 à 250 kg	1350-1450	(1350-1450)
CdP. - 250 à 320 kg	1475-1575	(1475-1575)
CdP. - 320 à 370 kg	1625-1800	(1625-1800)
CdP. - > 370 kg	1750-1950	(1750-1950)

Bovins maigres/Vaches(€/tête)

PN/PR - Moyennes	650-1550	(650-1550)
Cat.II - Mixtes	1525-1700	(1525-1700)
Cat.I - Mixtes	1650-1950	(1650-1950)
2 à 4 ans - CdP.	1925-3275	(1925-3275)
agées - CdP.	1825-3175	(1825-3175)

Veaux(€/tête)

Laitiers P --	0.00-120	(0.00-100)
Mixtes 1er choix R-U --	180-300	(160-280)
Mixtes 2ème choix O --	130-180	(110-160)
CdP. - Mâle	700-925	(675-900)
CdP. - Femelle	425-800	(400-775)

Bovins maigres/Génisses(€/tête)

Ordinaires - 180 à 250kg	675-875	(675-875)
Ordinaires - 250 à 400kg	1175-1225	(1175-1225)
Ordinaires - 400 à 500kg	1150-1350	(1150-1350)
PN-PR - pleines	1365-1855	(1365-1855)
BBB culard - 180 à 250kg	1100-1275	(1100-1275)
BBB culard - 250 à 400kg	1350-1525	(1350-1525)
BBB culard - 400 à 500kg	1400-1800	(1400-1800)

Bovins maigres/Taureaux(€/tête)

Ordinaires - 180 à 250 kg	825-1025	(825-1025)
Ordinaires - 250 à 320 kg	1025-1075	(1025-1075)
Ordinaires - 320 à 370 kg	1100-1175	(1100-1175)
Ordinaires - > 370 kg	1200-1250	(1200-1250)
Assimilés - 180 à 250 kg	1050-1150	(1050-1150)
Assimilés - 250 à 320 kg	1150-1300	(1150-1300)
Assimilés - 320 à 370 kg	1200-1500	(1200-1500)
Assimilés - > 370 kg	1500-1700	(1500-1700)
CdP. - 180 à 250 kg	1350-1450	(1350-1450)
CdP. - 250 à 320 kg	1475-1575	(1475-1575)
CdP. - 320 à 370 kg	1625-1800	(1625-1800)
CdP. - > 370 kg	1750-1950	(1750-1950)

Bovins maigres/Vaches(€/tête)

PN/PR - Moyennes	650-1550	(650-1550)
Cat.II - Mixtes	1525-1700	(1525-1700)
Cat.I - Mixtes	1650-1950	(1650-1950)
2 à 4 ans - CdP.	1925-3275	(1925-3275)
agées - CdP.	1825-3175	(1825-3175)

Veaux(€/tête)

Laitiers P --	0.00-120	(0.00-100)
Mixtes 1er choix R-U --	180-300	(160-280)
Mixtes 2ème choix O --	130-180	(110-160)
CdP. - Mâle	700-925	(675-900)
CdP. - Femelle	425-800	(400-775)



Bonjour à toutes et à tous,

Dernière mercuriale avant les vacances et avant Libramont. L'occasion également de regarder dans le rétro et de se rendre compte que, sur l'ensemble de l'année, les prix sont restés assez stables. Par contre, la fluidité des ventes de bétail gras semble plus compliquée, comme si la consommation diminuait ou que des viandes étrangères venaient nous concurrencer.

Au niveau du maigre, les contraintes sanitaires liées aux différentes maladies ont été renforcées et ont pesé sur les exportations. Si certains coûts de production ont baissé (aliments), d'autres ont fortement augmenté et la rentabilité des élevages spécialisés reste en berne. Si demain, les acteurs travaillant en amont et en aval veulent survivre, il faut impérativement revaloriser le prix de la viande bovine. J'espère une oreille attentive de la part de nos nouveaux dirigeants et surtout de la part de notre nouvelle ministre de

BATTICE

Semaine du 13/07 au 06/07/2024

EFFECTIF : 250

Commentaire : Boucherie et commerce : pas de changement : stable. Veaux : prix très soutenus.

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)

Bonne conformation - U	2.22-3.00	(2.22-3.00)
Taureaux 55% - R	2.00-2.50	(2.00-2.50)
Poids lourds - O	1.90-2.20	(1.90-2.20)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg(€/tête)

Bonne conformation - R	1000-1600	(1100-1600)
1re catégorie 45% - O	750-1100	(750-1100)
2e qualité 40% - P	450-750	(450-750)
De fabrication - P-	250-450	(250-450)

Elevage/Vaches(€/tête)

Vaches cdp de < 5 ans	1800-2800	(1800-2800)
Vaches cdp de > 5 ans	1700-2700	(1700-2700)
Bonnes Vaches Ordinaires	1000-1800	(1000-1800)
Vaches Ordinaires	500-750	(500-750)

Elevage/Veaux(€/tête)

CdP. - S - E	400-880	(400-880)
Mixtes 1er choix U	165-290	(165-290)
Mixtes 2e choix O	140-165	(140-165)
Laitiers O-P	40-140	(40-140)

PRIX OFFICIELS

Semaine du 04/07 au 10/06/2024

Bovins de boucherie/Génisses(€/100 kg vif)

Culs de poulain	350	N-C
Assimilés	315	N-C
Bonne conformation	265	N-C
Ordinaires	225	N-C

Bovins de boucherie/Moyenne(€/100 kg vif)

299.53		N-C
--------	--	-----

Bovins de boucherie/Taureaux(€/100 kg vif)

Culs de poulain	412.50	N-C
Assimilés	350	N-C
Bonne conformation	310	N-C
60%	267.50	N-C
55%	245	N-C

Bovins de boucherie/Vaches(€/100 kg vif)

Culs de poulain	368.75	N-C
Assimilés	320	N-C
Bonne conformation	250	N-C
55%	202.50	N-C
50%	162.50	N-C
Fabrication	137.50	N-C

CARCASSES - PRIX OFFICIELS

Semaine du 25/06 au 01/07/2024

Génisses(€/100kg carcasse)

E - U2	558.04	(558.04)
E - U3	522.13	(522.13)
E - R2	506.55	(506.55)
E - R3	478.91	(478.91)

Taureaux(€/100kg carcasse)

A - S2	653.05	(653.93)
A - S3	601.63	(601.63)
A - E2	594.85	(590.73)
A - E3	554.42	(554.42)
A - U2	510.30	(513.24)
A - U3	493.10	(493.10)
A - R2	452.83	(450.75)
A - R3	414.13	(412.88)
A - O2	411.08	(410.66)
A - O3	374	(374)

Vaches(€/100kg carcasse)

D - S2	648.40	(650.93)
D - S3	635.13	(633.06)
D - E2	634.28	(637.38)
D - E3	611.31	(610.02)
D - U2	515.50	(525.66)
D - U3	511.12	(514.74)
D - R2	462.81	(465.06)
D - R3	462.60	(471.96)
D - O2	406.07	(407.76)
D - O3	425.92	(423.74)
D - O4	435.17	(436.08)
D - P2	355.36	(353.90)
D - P3	380.16	(377.43)

l'agriculture qui semble très bien connaître les paramètres du métier ! Le marché de Ciney de vendredi, pour sa dernière séance avant fermeture annuelle, fut assez ferme et expéditif, aussi bien en taurillons qu'en vaches toutes qualités confondues. Par contre en carcasses, les délais de fourniture s'allongent alors que c'est la saison la plus propice à la consommation ! Le prix des veaux s'élève de nouveau, suite au peu de naissances actuellement.

Semaine du 15/07 au 21/07/2024

Veaux viandeux	Hausse
Veaux laitiers	Ferme
Vaches maigres viandeuses	Ferme
Vaches réformes grasses	Stationnaire
Réformes laitières	Stationnaire
Broutards 4 mois	Ferme
Broutards 8 mois	Ferme
Broutards 12 mois	Ferme
Taureaux gras	Calme

PRODUITS LAITIERS

10/06/2024

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière(€/100kg)

Beurre	670.27	(683.13)
Poudre de lait écrémé	251.63	(258.20)



PRIX OFFICIELS

Semaine du 25/06 au 01/07/2024

Porcs(€/100kg carcasse)

Classe S/E	221.45	(221.71)
------------	--------	----------

Porcelet(€/tête)

Classe T	79.50	(82.50)
----------	-------	---------



DEINZE

11/07/2024

Lapins(€/kg)

2.20-2.20	
-----------	--

Volailles(€/kg)

Poules extra lourdes + ou - 3,5 kg	0.50-0.52	(0.50-0.52)
Poules brunes 1,8-2 kg	-0.01-0.01	(-0.01-0.01)
Poules blanches 1,6-1,8 kg	-0.06-0.04	(-0.06-0.04)
Poulets à rôtir +/- 1,8 kg	1.23-1.25	(1.24-1.26)

KRUISHOUTEM

09/07/2024

Oeufs(€/100 pièces)

Oeufs de poules élevées en cages aménagées

Prix production	Blancs	Bruns
cat.0, 77.5g	10.82 (10.90)	11.22 (11.30)
cat.1, 72.5g	9.58 (9.66)	9.98 (10.06)
cat.2, 67.5g	8.92 (9.00)	9.42 (9.50)
cat.3, 62.5g	8.26 (8.33)	8.96 (9.03)
cat.4, 57.5g	7.60 (7.66)	8.30 (8.36)
cat.5, 52.5g	6.94 (7.00)	7.34 (7.40)
cat.6, 47.5g	6.28 (6.33)	6.38 (6.43)
cat.7, 42.5g	5.62 (5.67)	5.72 (5.77)

Prix négoce

XL	12.02 (12.10)	12.42 (12.50)
L	10.12 (10.20)	10.62 (10.70)
M	8.80 (8.86)	9.50 (9.56)
S	6.98 (7.03)	7.08 (7.13)

Oeufs de poules élevées au sol

Prix production

cat.0, 77.5g	11.35 (11.35)	12.56 (12.63)
cat.1, 72.5g	9.99 (10.11)	11.32 (11.39)
cat.2, 67.5g	9.42 (9.54)	10.67 (10.76)
cat.3, 62.5g	9.04 (9.16)	10.15 (10.25)
cat.4, 57.5g	8.71 (8.82)	9.62 (9.72)
cat.5, 52.5g	8.04 (8.15)	8.48 (8.58)
cat.6, 47.5g	6.28 (6.33)	6.38 (6.43)
cat.7, 42.5g	5.62 (5.67)	5.72 (5.77)

Prix négoce

XL	12.43 (12.55)	13.76 (13.83)
L	10.62 (10.74)	11.87 (11.96)
M	9.91 (10.02)	10.82 (10.92)
S	6.98 (7.03)	7.08 (7.13)



PRIX OFFICIELS

Semaine du 21/07 au 27/06/2024

Blé tendre(Prix livré usine - €/t)

fourrager	193	(193)
-----------	-----	-------

Escourgeon fourrager(Prix livré usine - €/t)

Triticale		(Prix livré usine - €/t)
-----------	--	--------------------------

SYNAGRA

27/06/2024

Blé tendre (Prix culture indicatifs - €/t)

standard	181.50	N-C
standard non-certifié	176.50	N-C

Maïs(Prix culture indicatifs - €/t)

certifié	185	(180.50)
non-certifié	180	(175.50)

Escourgeon fourrager(Prix culture indicatifs - €/t)

POMMES DE TERRE

25/06/2024

Plants Bintje(€/100kg net)

Pomme de terre - Industrie(€/100kg net)

Fontane - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE		
- Prix départ HTVA	60-65	(60-65)
Challenger - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg		
PSE - Prix départ HTVA	60-65	(60-65)

MATIÈRES PREMIÈRES

24/06/2024

(€/1000 kg départ négoce)

Corn Gluten feed

22% - Europe	278	(278)
--------------	-----	-------

Luzerne déshydratée

16%, pellets 6mm - France	265	(265)
---------------------------	-----	-------

Pulpe de betterave déshydratée

pellets 8mm - France	299	(301)
----------------------	-----	-------

Tourteaux de Colza

extraction - 34% - Belgique	342	(345)
-----------------------------	-----	-------

Tourteaux de lin, plaquette(€/t)

pression - 40% - Belgique	496	(495)
---------------------------	-----	-------

Tourteaux de soja 48%, pellets

extraction - 43% - Argentine	482	(488)
------------------------------	-----	-------

Tourteaux de soja 48%, pellets

extraction - 49% - Belgique	511	(516)
-----------------------------	-----	-------

Tourteaux de soja 48%, pellets

48% - OGM contrôlé - Brésil	663	(667)
-----------------------------	-----	-------

Tourteaux de Tournesol

extraction - 28



MENSUEL DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE

DE SANTÉ ET D'IDENTIFICATION ANIMALES

EN ROUTE POUR

LIBRAMONT foire

NOS ÉQUIPES IDENTIFICATION ET VÉTÉRINAIRES SONT RAVIES DE VOUS ACCUEILLIR SUR NOTRE STAND SITUÉ DANS LE HALL 1

DEMAT
SDRP
BIGAME
VOLAILLES
CHÈVRES
KIT
ACHAT
MOUTONS

AUTOVACCINS

PROTOCOLE
AVORTEMENT
CERISE
MYCOPLASMOSE
BVD

IBR



31.01
AOÛT/SEPT.
2024

Foire agricole Battice

RENDEZ-NOUS VISITE DANS LE PÔLE OVINS - CAPRINS

Arsia
asbl

ÉCHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mot de bienvenue du Président de l'ARSIA, Laurent Morelle

Pour les éleveuses et éleveurs wallons, belges et européens, 2024 a débuté sous le signe de la colère, couvant pourtant depuis bien longtemps. Avec la détermination et la solidarité qui caractérisent notre profession, les agriculteurs largement soutenus par l'opinion publique sont venus des 4 coins de l'Europe à Bruxelles et, à bord de leurs tracteurs, ont poussé aux pieds des décideurs politiques une montagne de revendications légitimes.

Faut-il encore le rappeler, notre quotidien, sur le terrain... des productrices et producteurs que rien n'épargne, sont submergés par une multitude de défis et de questionnements agro-écologico-sociétaux: normes environnementales, agriculture durable, traçabilité, agriculture bio et locale, autonomie fourragère, autosuffisance alimentaire, biodiversité, transition écologique, empreinte carbone, véganisme, agribashing, bureaucratie, contrôles tatillons, surcharge administrative, bien-être animal, mal-être agricole, antibiotiques, glyphosate, néonicotinoïdes, IBR, BVD, maladies émergentes, prix du foncier, labels, certification, CETA, MERCOSUR, dérèglements climatiques, inondations, sécheresse, guerre, ...

La liste des revendications du monde agricole est quant à elle moins longue, car elle relève simplement du bon sens: des prix équitables, des normes identiques pour tous les produits, la suppression des concurrence déloyales, la simplicité administrative.

Derrière tout cela, des heures de travail, toujours et toujours plus, pour assurer « dans les règles » une production alimentaire dont la rentabilité financière diminue au même rythme, épuisant les plus expérimentés, démotivant les plus courageux. Il s'agit bien d'un « défi de la multi-performance », thème de l'exposé d'Olivier DUPIRE, Agronomiste invité à la séance académique de notre AG, pour en débattre (cf page 3).

Hautement concernée et attentive à ce contexte, que fait l'ARSIA? Notre asbl a la volonté de répondre aux attentes de ses membres, dans son domaine et de

manière proactive. Quelques exemples, de manière non exhaustive ...

En termes de santé animale: un diagnostic toujours plus performant en salle d'autopsie et au laboratoire, le développement d'autovaccins participant à la lutte contre l'antibiorésistance, le suivi des luttes IBR, BVD, paratuberculose, néosporose, des visites de seconde ligne de notre équipe vétérinaire de terrain, ...

En termes de traçabilité, la dématérialisation a vécu sa première année complète et participe à la simplification administrative, avec l'appui de nos agents de l'autocontrôle en ferme et de notre Helpdesk, en nos bureaux. Des projets sont en plein développement, tels que l'application BeefMove pour améliorer encore la traçabilité des mouvements des bovins.

... Et bien plus encore, tout étant détaillé dans notre rapport d'activités 2023, disponible en ligne sur notre site internet et que je vous invite à parcourir.

Nous proposons pour ce faire un ensemble d'analyses et de services à prix réduits grâce aux Actions **arsia**, au Fonds de Santé, mais également à la Convention entre la Région Wallonne et l'ARSIA et à la Convention AFSCA, dont nous saluons l'augmentation des subsides alloués, indispensables en termes de diagnostic mais aussi de prévention sanitaire.

En effet, pour assurer le maintien et la qualité de l'ensemble de ses services à l'Élevage, un défi de taille pour l'ARSIA est le maintien de son équilibre financier, malgré la diminution constante des troupeaux et de leurs animaux.

L'ARSIA est une association gérée par les éleveurs, pour les éleveurs. Sa gestion est saine, son credo est de travailler pour des élevage sains et garantis par une traçabilité de pointe, afin qu'ils soient en conséquence durables et rentables.

A l'instar de ses membres, notre asbl « ne lâche rien », elle non plus!



QUELQUES CHIFFRES

9029
troupeaux

1567
troupeaux

7856
troupeaux

3462
troupeaux

542
troupeaux

83
troupeaux

1267
troupeaux

36
troupeaux

20
troupeaux

MESSAGES DE NOS MINISTRES DE L'AGRICULTURE

Au Régional

Pierre PIRARD, Chef de Cabinet adjoint et porte-parole du Ministre Willy Borsus

L'élevage wallon se trouve à la croisée des chemins, face au défi de la multi-performance que représentent les exigences économiques, environnementales et sociales. « Entendant et comprenant les revendications du secteur, nous avons mis en place au niveau wallon une task force de simplification administrative ». Le Ministre Borsus remercie l'ARSIA, sa directrice générale Katelijne Smets et sa directrice de la Traçabilité, Marie-Laurence Semaille, pour leur proactivité lorsqu'il les a sollicitées pour trouver des solutions. « Certaines mesures ont été mise en œuvre, d'autres sont en cours ».

Le secteur de l'élevage est crucial en Wallonie, tant pour l'économie locale que pour le maintien de son paysage. « Il y a obligation de soutenir sa rentabilité. A ce titre, le numérique doit devenir un outil d'aide à la décision pour que l'exploitation soit rentable dans le respect de l'environnement ; ordinateurs en ferme, robots de traite, outils de régulation du machinisme agricole, connectivité pour les épandages d'azote et produits phytos, prévisions des modèles météo, suivi du cours des matières premières, ... Dans le cadre du plan de relance wallon, le gouvernement a mobilisé des moyens pour booster le smart farming via plusieurs projets de sensibilisation et d'accompagnement, tels WalDigiFarm et WALLeSmart, qui devraient faciliter la vie des producteurs laitiers. Le CRA à Gembloux mène par ailleurs plusieurs projets tels EFFORT, (outil d'aide à la valorisation des prairies), Blanc Bleu Vert, INDIGGES, Hapymoo, ...

Notre agriculture wallonne est liée au sol puisque 42% de la surface agricole utile est dédiée à la prairie, laquelle contribue à la qualité de notre environnement.

« Éleveurs et consommateurs ont un rôle à jouer pour construire un avenir durable pour l'Agriculture. Ils peuvent compter sur le soutien du gouvernement wallon ».

Le représentant du ministre a conclu en remerciant l'ARSIA pour la qualité de son travail quotidien et son accompagnement des éleveuses et éleveurs, se réjouit de leur collaboration et en confirme la continuité, à l'avenir.

Au Fédéral

Jean-Claude Servotte, Conseiller Cellule Agriculture/Sécurité alimentaire et porte-parole du Ministre David Clarinval

En ce début d'année, le Ministre Clarinval a entendu et compris les messages des agriculteurs, suivis de réponses et surtout d'actions, en cours et prochainement finalisées. A ce titre, il remercie l'ARSIA pour son implication active dans la démarche de simplification administrative, portant sur les notifications des mouvements, la lisibilité accrue des documents et la réduction des formalités administratives.

Il salue également son expertise technique et scientifique dans les groupes de travail, à l'échelon fédéral, précieuse et indispensable dans la mise en œuvre des différentes politiques sanitaires. « Le soutien à l'encadrement de notre cheptel est concrétisé par la convention qui encadre les missions confiées à l'ARSIA par les autorités fédérales, convention très prochainement renouvelée et adaptée aux actualités sanitaires ».

Le ministre se réjouit de l'amélioration indéniable de la santé de nos troupeaux, toutes espèces confondues. Les plans de lutte BVD et IBR en sont des moteurs, avec leur impact positif non seulement sur le revenu des éleveurs mais également sur les perspectives économiques en termes d'exportation.

« Rien n'est jamais acquis et la santé animale reste un enjeu majeur. Il s'agit en effet de rester tous mobilisés et attentifs, en particulier aux deux maladies présentes à nos portes, la fièvre catarrhale ovine et la maladie hémorragique épizootique. Les outils de dépistage du laboratoire de l'ARSIA sont à ce titre un atout en Wallonie ». Les mouvements des animaux représentent, eux aussi, un facteur de risque important ; l'administration a rédigé en concertation avec le secteur un Arrêté en vue de limiter l'introduction et, le cas échéant, la propagation de Besnoitiose en Belgique. C'est chose faite, cet AR étant en vigueur depuis avril.

Autre préoccupation majeure du gouvernement fédéral, la lutte contre l'antibiorésistance, qui nécessite une analyse complète des informations sanitaires d'une exploitation. « L'outil BIGAME est à ce titre une interface efficace et indispensable non seulement en termes d'enregistrement mais également de management sanitaire de l'exploitation par le vétérinaire ».

Le ministre conclut en saluant le professionnalisme de l'ARSIA et espère une amélioration concrète et étendue de la situation de l'Agriculture et de l'Élevage, en Belgique.

ÉCHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

BUDGET 2024

Le budget 2024 : soutenir le diagnostic

Après un rapport sans réserve émis par le réviseur d'entreprise indépendant et l'approbation officielle des comptes 2023 par l'Assemblée, Katelijne Smets, Directrice de l'ARSIA, a présenté le budget 2024. Objectif premier de l'asbl : maintenir un budget en équilibre et maintenir les aides à l'élevage.

Convention Cadre Région Wallonne - ARSIA

Celle-ci arrive à terme en décembre prochain ; l'ARSIA espère vivement qu'elle sera reconduite et contribuera toujours selon son objectif premier au diagnostic vétérinaire et à la prévention, en s'additionnant aux aides citées plus haut : autopsie, avortements, kits digestifs, respiratoire et mérites, Kits Vente et Achat, plans de lutte, sensibilisation à l'antibiorésistance.

Actions ARSIA+ réservées aux cotisants

- 25% (935346€) pour le diagnostic vétérinaire : Protocoles avortement pour grands et petits ruminants, kit respiratoire, kit métrite, abonnements parasitaires grands et petits ruminants, contrôle parasito à la rentrée à l'étable, photo *Mycoplasma bovis*
- 31% pour les plans de lutte : IBR (maintien), BVD (repêche biothèque), paratuberculose, néosporose, mycoplasmosse bovine, Visna-Maedi et CAEV (OCC), SDRP (porcs)
- 4% pour la prévention : Kits Vente et Achat (bovins, OCC), test IBR à l'achat
- 31% pour l'identification : déclarations de naissance et d'achat via CERISE
- 6% pour la lutte IBR : aide au repeuplement au troupeau ayant perdu son statut IBR

LES ÉLEVAGES FACE AU DÉFI DE LA MULTIPERFORMANCE

Olivier Dupire, agroéconomiste, évoque la planification écologique des élevages, un vaste programme mené en France et soutenu par le gouvernement.

Olivier DUPIRE est agroéconomiste diplômé d'AgroParisTech et Coordinateur au pôle approche globale & références systèmes agricoles pour la Chambre d'Agriculture France.

Contexte : « INOSYS Réseaux d'élevage » est un dispositif public au service du développement en élevage, conçu dans les années 80, au début des premières questions environnementales et crises économiques. Réseau collectif, interactif et à l'écoute des éleveurs, il accompagne les transitions du secteur sur base de références issues du fonctionnement et de la multiperformance des élevages. Publiques, les données sont accessibles à toute personne porteuse de projet : les éleveurs et les candidats à l'installation, mais aussi les étudiants, enseignants, chercheurs, ... (Info : <https://idele.fr/nosys-reseaux-elevage/>)

L'approche se veut globale : économique, réglementaire, physique, humaine, ... et repose sur la mise en réseau d'acteurs de terrain ; plus de 200 conseillers des Chambres d'agriculture ou d'autres organismes techniques interagissent ainsi avec près de 1400 éleveurs et 25 ingénieurs de l'Institut de l'Élevage. « Nous travaillons quotidiennement avec les élevages partenaires, de petits et grands ruminants, qui sont nos références en tant que systèmes viables et efficaces, et dont nous recueillons les données pendant 7 ans minimum pour suivre leur trajectoire ». Les éleveurs sont choisis pour leur niveau de performance économique, de l'ordre de 25% supérieur à la moyenne.

Planification écologique : propositions d'application aux exploitations bovines laitières

Au départ, 2 constats :

1. Le climat : ça chauffe, plus fort, partout.
2. Les ressources fossiles : moins de disponibilités. Pour y réagir, si le terme de « planification écologique » a fait peur aux agriculteurs, le concept d'« approche globale » a lui été bien reçu, en réaction à un raz-le-bol collectif envers les plans européens ou français : plan sur l'eau, plan sur l'herbe, plan sur la biodiversité, plan sur l'élevage... avec en réalité beaucoup d'incohérences et contradictions entre eux !

Une approche globale signifie qu'elle est multisectorielle et ne considère pas que la seule agriculture en tant que secteur mais replacée dans le monde de la production, incluant les transports, le résidentiel, le tertiaire, l'industrie, ...

En France, l'Agriculture représente 19% des gaz à effet de serre, l'élevage couvrant 50% de ces émis-

Tableau 1 : quinze leviers pour la transition écologique de l'agriculture

1. Infrastructure agroécologiques (e.g. Haies)
2. Couverts intermédiaires (CIVE, GIPAN, GI)
3. Autres pratiques stockant les CO₂
4. Fixation d'azote par les légumineuses
5. Développement de l'agriculture biologique
6. Evolution des assolements (not. face aux enjeux de l'eau)
7. Evolution des pratiques d'élevage
8. Mécanisation des effluents d'élevage
9. Décarbonisation des machines agricoles
10. Réduction de l'usage et des risques des phytosanitaires
11. Bonus-Malus des engrais
12. Décarbonisation et relocalisation industrie engrais
13. Exigence de durabilité le long de la chaîne alimentaire
14. Alimentation : régime alimentaire, F&L, gaspillage, précarité
15. Bio-déchets

slons. « Notre objectif d'ici 2030 est d'amorcer, en maintenant l'élevage, une trajectoire de décarbonation de nos activités agricoles, à hauteur de moins 13 millions de tonnes d'équivalents CO₂ par an. Bien moins en termes d'efforts à fournir que pour les secteurs des transports, des bâtiments et de l'industrie ! ». Pour ce faire, une quinzaine de leviers nécessaires à la transition écologique sont activés, de l'amont à l'aval (voir tableau 1). Après avoir établi une typologie de chaque exploitation (lait, viande, grandes cultures... ? Montagne, prairie, ... ? systèmes de fourrages ? etc...), des objectifs chiffrés sont établis et proposés aux exploitants.

Depuis la fin des quotas laitiers, les exploitations ont choisi (ou subi...) des orientations très différentes. Certaines ont misé sur l'intensification de leur production, d'autres sur la valeur AOP, BIO, ... D'autres encore, pour maintenir leur rémunération, ont réduit leurs charges (accompagnateurs, intrants). « Notre réseau peut déterminer les performances de chaque système, sans toutefois faire fi de la volonté de chaque éleveur. Certains sont passionnés de numérique, de data, d'intelligence artificielle et n'attendent pas notre aide pour agir. Ensuite, il y a les profils observateurs ou sécuritaires. Enfin, il y a les réfractaires chez lesquels nous ne pouvons même pas entrer dans la cour de la ferme pour parler de transition environnementale ».

En élevage laitier, deux tendances prédominent : depuis 2016, le cheptel français est en chute libre, avec 343000 vaches laitières en moins. Et les systèmes mixtes maïs-herbe diminuent au profit du maïs ensilage en forte progression. 10% des vaches laitières ne pâturent pas du tout ! Constat général : une restructuration sur fond de décapitalisation d'actifs, d'animaux et de prairies... de moins en moins d'éleveurs font du lait, avec un taux de remplacement de 4 sur 10, dans des zones où pourtant l'activité laitière était très bien implantée, telle la Bretagne par exemple. « Cependant, malgré une certaine hétérogénéité, nous observons une tendance significative à l'amélioration des revenus ».

L'autonomie des exploitations est au cœur de ces enjeux de planification : conduire les systèmes vers plus d'autonomie, notamment en faisant reculer la part de maïs ensilage ; ainsi, pour atteindre l'autonomie protéique, il faut se passer au maximum du soja et multiplier par 2 les surfaces de légumineuses ou de tourteau local, tel le colza. La place de l'herbe dans les systèmes répond aux enjeux d'indépendance protéique, de biodiversité, de stockage carbone, d'acceptabilité sociétale.

Des exploitations qui prennent part à la planification écologique, tels sont les objectifs affichés par le gouvernement français, certes ambitieux mais globalement atteignables. « On a enfin une trajectoire sur laquelle se baser, en tenant compte du profil de chaque éleveur, dans son contexte, qu'il soit producteur intensif ou en mode BIO et sans le contraindre abusivement. En contrepartie, le secteur agricole doit partager les constats de départ, à savoir l'importance de se passer autant que possible des énergies fossiles à moyen terme et de travailler rapidement sur l'adaptation au changement climatique ». Autonomie ne rime pas nécessairement avec économie, l'intervention publique se voit pleinement justifiée.

Les systèmes viandeux s'adaptent aussi

Le secteur est lui aussi en restructuration ; surfaces en augmentation avec un équilibre agriculture/herbager maintenu, cheptel qui lui ne croît plus, ... soit une extensification de la production de viande bovine. Après des années très sèches, les poids de carcasse augmentent mais de manière très modérée ; on finit de moins en moins les animaux, on privilégiant l'export, notamment vers l'Italie. Malgré les aléas climatiques, les performances techniques ont été maintenues grâce à l'adaptation des récoltes. La culture dérobée augmente et l'affouragement estival est devenu la norme. Les récoltes en foin diminuent donnant la place à l'errubanné, premier levier de l'adaptation au changement climatique à court terme mobilisé par les éleveurs, au printemps comme à l'automne.

Renouveler les troupes, point sensible

« Le nombre de candidats à l'installation dans les familles d'agriculteurs est limité. Il s'agit donc d'accueillir tout nouveau profil qui veut entrer dans l'Agriculture. Or le monde agricole n'est pas toujours facile à intégrer, quand on n'en est pas issu, mais surtout on termes capitalistiques ! Emprunter est possible si la rentabilité est assurée, les banques peuvent suivre. Sur l'élevage allaitant, ce n'est pas d'emblée acquis ». Les équipes du réseau ont donc revu un certain nombre de critères économiques pour conseiller au mieux et dans le respect environnemental, tout qui veut s'installer ...



DOSSIER OCC

CA BOUGE DANS LE PLAN CAEV!

Comme vous le savez, le plan régional de contrôle vise à assainir les troupeaux caprins ou à maintenir le statut des élevages sains contre le virus responsable de la maladie dite "CAEV". Découvrez ci-dessous les dernières nouveautés concernant le plan régional de contrôle CAEV!

Le CAEV (Arthrite Encéphalite Caprine Virale) est une pathologie virale incurable bien connue dans le secteur caprin pour laquelle aucune mesure préventive (vaccination) n'est disponible. Les signes cliniques associés au virus du CAEV sont nombreux et variés. Ils impactent l'état de santé ainsi que le bien être de l'animal :

- difficultés respiratoires, arthrites, induration mammaire
- amaigrissement et baisse de production laitière

DE L'ACTION DANS LE PLAN CAEV

En cette période estivale, nous venons à votre rencontre pour vous informer sur le plan CAEV : formulaire d'enquête, visites en exploitation, ... Leur santé, notre priorité!



ET DEMAIN... LA PARATUBERCULOSE ?

La méthodologie associée au plan CAEV pourrait potentiellement s'appliquer au suivi d'autres pathologies.

Nous explorons ainsi la possibilité d'intégrer la paratuberculose à ce plan régional de contrôle!

PREMIER TROUPEAU AVEC UN STATUT A !

Début juillet, l'élevage des Gadlis à Remouchamps (chèvres Boer) a obtenu son statut A. Il s'agit du premier troupeau reconnu "à risque insignifiant" vis-à-vis du CAEV. D'autres élevages sont en cours de reconnaissance!



BIENTÔT UN SUIVI SUR LAIT ?

Pour faciliter le suivi des troupeaux laitiers, des tests exploratoires sur échantillons de lait sont en cours d'évaluation. Si les résultats sont concluants, le maintien de statut pourrait être effectué sur prélèvements de lait plutôt que de sang.

Vous souhaitez des renseignements ? N'hésitez plus!

Retrouvez toutes les informations sur le plan régional de contrôle CAEV sur notre site webarsia.be ou prenez contact avec nous sans plus tarder. Tel: 083/23 05 15 (Option 4) / Mail: francois.claine@arsia.be



FIÈVRE CATARRHALE OVINE SÉROTYPE 3

Qu'attendez-vous pour vacciner?

Le virus responsable de la fièvre catarrhale ovine sous son sérotype 3 est à nos portes. La vaccination est le SEUL moyen efficace de protéger votre troupeau. N'attendez plus : vaccinez!





Nr. 232
Juli
2024



MONATLICHE AUSGABE DER REGIONALEN VEREINIGUNG

DER TIERGESUNDHEIT UND -IDENTIFIZIERUNG

AUF NACH

LIBRAMONT Messe

UNSERE TEAMS IDENTIFIZIERUNG UND TIERÄRZTE FREUEN SICH, SIE AN UNSEREM STAND IN HALLE 1 BEGRÜSSEN ZU DÜRFEN

DEMAT
PRRS KIT
BIGAME
GEFLÜGEL
ZIEGEN
ANKAUF
SCHAFE

AUTOVAKZINE

**PROTOKOLL
FEHLGEBURT**
CERISE
MYKOPLASMOSE
BVD

IBR



31.01
AUG./SEPT.
2024

Foire **agricole** Battice 

BESUCHEN SIE UNS IM BEREICH SCHAFE-ZIEGEN

Arsia
asbl

ECHOS DER GENERALVERSAMMLUNG

Begrüßung durch den Präsidenten der ARSIA, Laurent Morelle

Für die wallonischen, belgischen und europäischen Züchterinnen und Züchter begann das Jahr 2024 im Zeichen der Wut, die jedoch schon lange schwele. Mit der Entschlossenheit und Solidarität, die unseren Berufsstand auszeichnet, kamen die Landwirte, die von der Öffentlichkeit weitgehend unterstützt wurden, aus ganz Europa nach Brüssel und schoben den politischen Entscheidungsträgern auf ihren Traktoren einen Berg legitimer Forderungen vor die Füße.

Müssen wir noch daran erinnern, dass unser Alltag vor Ort ... Produzentinnen und Produzenten, die von nichts verschont bleiben, von einer Vielzahl von Herausforderungen und agrarökologisch-sozialen Fragen überwältigt werden: Umweltstandards, nachhaltige Landwirtschaft, Rückverfolgbarkeit, biologische und lokale Landwirtschaft, Futtermittelautonomie, Nahrungsmittelautarkie, Biodiversität, ökologischer Übergang, CO₂-Fußabdruck, Veganismus, Agribashing, Bürokratie, penible Kontrollen, Verwaltungsüberlastung, Wohlergehen der Tiere, Unwohlsein in der Landwirtschaft, Antibiotika, Glyphosat, Neonicotinoide, IBR, BVD, neu auftretende Krankheiten, Grundstückspreise, Labels, Zertifizierung, CETA, MERCOSUR, Klimawandel, Überschwemmungen, Dürre, Krieg, ...

Die Liste der Forderungen der Landwirtschaft ist weniger lang, da sie einfach dem gesunden Menschenverstand entspricht: faire Preise, gleiche Standards für alle Produkte, Beseitigung unlauteren Wettbewerbs, einfache Verwaltung.

Hinter all dem stehen Arbeitsstunden, immer und immer mehr, um "nach Vorschrift" eine Nahrungsmittelproduktion zu gewährleisten, deren finanzielle Rentabilität im gleichen Rhythmus abnimmt, was die Erfahrensten erschöpft und die Mutigsten demotiviert. Das Thema des Vortrags von Olivier DUPIRE, einem Agrarökonom, der für die akademische Sitzung unserer GV eingeladen wurde, um uns zu helfen, klarer zu sehen, war die "Herausforderung der Multi-Leistungsfähigkeit (cf page 3).

Was tut die ARSIA, sehr besorgt und aufmerksam gegenüber diesem Kontext? Unsere VoG ist bestrebt, die Erwartungen ihrer Mitglieder in ihrem Bereich und auf proaktive Weise zu erfüllen. Einige Beispiele, ohne Anspruch auf Vollständigkeit ...

Im Bereich Tiergesundheit: eine immer leistungsfähigere Diagnostik im Autopsiesaal und im Labor, die Entwicklung von Autovakzinen, die zur Bekämpfung von Antibiotikaresistenzen beitragen, die Überwachung der Bekämpfung der IBR, BVD, Paratuberkulose und Neosporose, Besuche zweiter Linie durch unser tierärztliches Team vor Ort, ...

Im Hinblick auf die Rückverfolgbarkeit hat die Entmaterialisierung ihr erstes volles Jahr hinter sich und trägt mit der Unterstützung unserer Mitarbeiter der Eigenkontrolle im Betrieb und unseres Helpdesks in unseren Büros zur Verwaltungsvereinfachung bei. Projekte wie die BeefMove-Anwendung zur weiteren Verbesserung der Rückverfolgbarkeit der Rinderbewegungen befinden sich in der Entwicklung.

... Und noch viel mehr. Alles im Detail finden Sie in unserem Tätigkeitsbericht 2023, der online auf unserer Website verfügbar ist und zu dessen Durchsicht ich Sie einlade.

Zu diesem Zweck bieten wir eine Reihe von Analysen und Dienstleistungen zu ermäßigten Preisen an, dank der **arsia+** Aktionen, des Gesundheitsfonds, aber auch der Vereinbarung zwischen der Wallonischen Region und der ARSIA, sowie der FASNK-Vereinbarung, deren Erhöhung der zugewiesenen Zuschüsse wir begrüßen, die für die Diagnose, aber auch für die Gesundheitsvorsorge unerlässlich sind.

Um die Aufrechterhaltung und die Qualität all ihrer Dienste für die Zucht zu gewährleisten, besteht eine große Herausforderung für die ARSIA darin, ihr finanzielles Gleichgewicht trotz des stetigen Rückgangs der Herden und ihrer Tiere aufrechtzuerhalten.

Die ARSIA ist eine von Züchtern für Züchter geführte Vereinigung. Sie hat ein gesundes Management, und ihr Credo ist es, für eine gesunde Zucht zu arbeiten, die durch eine fortschrittliche Rückverfolgbarkeit garantiert wird, damit sie dementsprechend nachhaltig und rentabel ist.

Wie ihre Mitglieder, lässt auch unsere VoG "nicht locker"!

EINIGE ZAHLEN



9029
Herden



1567
Herden



7856
Herden



3462
Herden



542
Herden



83
Herden



1267
Herden



36
Herden



20
Herden

MITTEILUNGEN UNSERER LANDWIRTSCHAFTSMINISTER

Auf regionaler Ebene

Pierre PIRARD, Stellvertretender Kabinettschef und Sprecher des Ministre Willy Borsus

Die wallonische Viehzucht befindet sich an einem Scheideweg und steht vor der Herausforderung der Multi-Leistungsfähigkeit, die sich aus den wirtschaftlichen, ökologischen und sozialen Anforderungen ergibt. "Da wir die Forderungen des Sektors hören und verstehen, haben wir auf wallonischer Ebene eine Taskforce für administrative Vereinfachung eingesetzt". Minister Borsus dankte der ARSIA, ihrer Generaldirektorin Katelijne Smets und der Direktorin für Rückverfolgbarkeit, Marie-Laurence Semaille, für ihr proaktives Handeln, als er sie um Lösungen bat. "Einige Maßnahmen wurden bereits umgesetzt, andere sind noch im Gange".

Der Viehzuchtsektor ist in Wallonien sowohl für die lokale Wirtschaft, als auch für die Erhaltung der Landschaft von entscheidender Bedeutung. "Es gibt eine Verpflichtung, seine Rentabilität zu unterstützen. In dieser Hinsicht muss die Digitalisierung zu einer Entscheidungshilfe werden, um den Betrieb umweltfreundlich rentabel zu machen; Computer im Betrieb, Melkroboter, Steuerungsinstrumente für Landmaschinen, Konnektivität für die Ausbringung von Stickstoff und Pflanzenschutzmitteln, Vorhersagen von Wettermodellen, Verfolgung von Rohstoffpreisen, ... Im Rahmen des wallonischen Konjunkturprogramms hat die Regierung Mittel mobilisiert, um das Smart Farming über mehrere Sensibilisierungs- und Begleitprojekte wie WalDigFarm und WALLeSmart anzukurbeln, die das Leben der Milchbauern erleichtern sollen. Das ZAF in Gembloux führt außerdem mehrere Projekte wie EFFORT, (Hilfsmittel für die Aufwertung der Weiden), Blanc Bleu Vert, INDIGGES, Hapymo, ... durch.

Unsere wallonische Landwirtschaft ist mit dem Boden verbunden, da 42% der landwirtschaftlichen Nutzfläche als Weideland genutzt wird, das zur Qualität unserer Umwelt beiträgt.

"Züchter und Verbraucher haben eine Rolle zu spielen, wenn es darum geht, eine nachhaltige Zukunft für die Landwirtschaft aufzubauen. Sie können auf die Unterstützung der wallonischen Regierung zählen".

Der Vertreter des Ministers dankte der ARSIA abschließend für die Qualität ihrer täglichen Arbeit und die Begleitung der Züchterinnen und Züchter, freute sich über die Zusammenarbeit und bestätigte, dass diese auch in Zukunft fortgesetzt werden solle.

Auf föderaler Ebene

Jean-Claude Servotte, Berater Abteilung Landwirtschaft/ Nahrungsmittelsicherheit und Sprecher von Minister David Clarinval

Zu Beginn des Jahres hörte und verstand Minister Clarinval die Botschaften der Landwirte, gefolgt von Reaktionen und vor allem Maßnahmen, die in Arbeit sind und bald abgeschlossen werden sollen. In diesem Zusammenhang dankt er der ARSIA für ihre aktive Beteiligung am Prozess der administrativen Vereinfachung, die sich auf die Meldung von Bewegungen, die bessere Lesbarkeit der Dokumente und die Reduzierung der Verwaltungsformalitäten bezieht.

Er würdigt auch ihre technische und wissenschaftliche Expertise in Arbeitsgruppen, auf föderaler Ebene, die bei der Umsetzung der verschiedenen gesundheitspolitischen Maßnahmen wertvoll und unverzichtbar ist. "Die Unterstützung bei der Betreuung unseres Viehbestands wird durch die Vereinbarung konkretisiert, die den Rahmen für die Aufgaben bildet, die der ARSIA von den föderalen Behörden anvertraut wurden, eine Vereinbarung, die sehr bald erneuert und an die aktuellen gesundheitspolitischen Entwicklungen angepasst wird". Der Minister freut sich über die unbestreitbare Verbesserung der Gesundheit unserer Herden aller Tierarten. Die Pläne zur Bekämpfung der BVD und der IBR sind hierbei treibende Kräfte, die sich nicht nur positiv auf das Einkommen der Landwirte, sondern auch auf die wirtschaftlichen Aussichten im Hinblick auf den Export auswirken. "Nichts ist selbstverständlich und die Tiergesundheit bleibt ein wichtiges Thema. Es geht in der Tat darum, dass wir alle mobilisiert und aufmerksam bleiben, insbesondere in Bezug auf die beiden Krankheiten, die vor unserer Haustür präsent sind, die Blauzungkrankheit und die epizootische hämorrhagische Krankheit. Die Screening-Tools des ARSIA-Labors sind in dieser Hinsicht ein Trumpf in Wallonien". Auch die Bewegungen der Tiere stellen einen wichtigen Risikofaktor dar; die Verwaltung hat in Absprache mit dem Sektor einen Erlass verfasst, um die Einschleppung und gegebenenfalls die Ausbreitung der Besnoitlose in Belgien zu begrenzen. Dies ist nun geschehen, da dieser KE seit April in Kraft ist.

Ein weiteres wichtiges Anliegen der Föderalregierung ist die Bekämpfung der Antibiotikaresistenz, die eine umfassende Analyse der Gesundheitsinformationen eines Betriebs erfordert. "Das BIGAME-Tool ist in dieser Hinsicht eine effiziente und unverzichtbare Schnittstelle nicht nur in Bezug auf die Registrierung, sondern auch auf das Gesundheitsmanagement des Betriebs durch den Tierarzt". Der Minister lobt abschließend die Professionalität der ARSIA und hofft auf eine konkrete und weitreichende Verbesserung der Situation der Landwirtschaft und Viehzucht in Belgien.

ECHOS DER GENERALVERSAMMLUNG

HAUSHALT 2024

Die Diagnose unterstützen

Nach einem vorbehaltlosen Bericht des unabhängigen Betriebsrevisors und der offiziellen Genehmigung der Konten 2023 durch die Versammlung, stellte Katelijne Smets, Direktorin der ARSIA, den Haushalt 2024 vor. Oberstes Ziel der VoG: Aufrechterhaltung eines ausgeglichenen Haushalts und Aufrechterhaltung der Beihilfen für die Viehzucht.

Die Rahmenvereinbarung WR - ARSIA

Diese läuft im Dezember aus; die ARSIA hofft sehr, dass sie fortgesetzt wird und weiterhin ihrem Hauptzweck entsprechend zur tierärztlichen Diagnostik und Prävention beiträgt, zusätzlich zu den oben genannten Hilfen: Autopsie, Fehlgeburten, Verdauungs-, Atemwegs- und Metritis-Kits, Verkaufs- und Ankaufskits, Bekämpfungspläne, Sensibilisierung für die Antibiotikaresistenz.

Auf alle ARSIA+ Aktionen, die den Beitragszahlern vorbehalten sind

- **25%** (935 346 €) für die tierärztliche Diagnostik: Protokolle Fehlgeburt für große und kleine Wiederkäuer, Kit Atemwege, Metritis-Kit, Parasitenabonnements für große und kleine Wiederkäuer, Parasitenkontrolle bei der Rückkehr in den Stall, Foto *Mycoplasma bovis*
- **31%** für die Bekämpfungspläne: IBR (Aufrechterhaltung), BVD (Nachprüfung Biobank), Paratuberkulose, Neosporose, Rinder-Mykoplasma, Visna-Maedi und CAEV (SZH), PRRS (Schweine)
- **4%** für die Prävention: Kits Verkauf und Ankauf (Rinder, SZH), Test IBR beim Ankauf
- **31%** für die Identifizierung: Geburts- und Ankaufmeldungen via CERISE
- **6%** für die Bekämpfung der IBR: Beihilfe für die Wiederaufstockung in Herden, die ihren IBR-Status verloren haben

DIE ZÜCHTUNGEN VOR DER HERAUSFORDERUNG DER MULTI-LEISTUNGSFÄHIGKEIT

Der Agrarökonom Olivier Dupire spricht über die ökologische Planung von Viehzuchtbetrieben, ein umfangreiches Programm, das in Frankreich durchgeführt und von der Regierung unterstützt wird.

Olivier DUPIRE ist Agrarökonom mit einem Diplom von AgroParisTech und Koordinator im Bereich Globaler Ansatz & Referenzen für landwirtschaftliche Systeme bei der Landwirtschaftskammer Frankreich.

Kontext: «INOSYS Viehzucht-Netzwerke» ist ein staatliches Instrument zur Förderung der Entwicklung in der Viehzucht, das in den 1980er Jahren entwickelt wurde, als die ersten Umweltprobleme und Wirtschaftskrisen auftraten. Als kollektives, interaktives Netzwerk, das den Viehzüchtern zuhört, begleitet es die Übergänge des Sektors auf der Grundlage von Referenzen, die aus der Funktionsweise und der Multi-Leistungsfähigkeit der Betriebe hervorgehen. Die Daten sind öffentlich und können von allen Projektträgern eingesehen werden: Züchter und Niederlassungswillige, aber auch Studenten, Lehrer, Forscher. ... (Infos: <https://ide.e.fr/inosys-reseaux-elevage/>)

Der Ansatz ist ganzheitlich: wirtschaftlich, regulatorisch, physisch, menschlich, ... und beruht auf der Vernetzung von Akteuren vor Ort; über 200 Berater der Landwirtschaftskammern oder anderer technischer Einrichtungen interagieren so mit fast 1 400 Züchtern und 25 Ingenieuren des Instituts für Tierzucht. "Wir arbeiten täglich mit den Partnerbetrieben mit kleinen und großen Wiederkäuern zusammen, die unsere Referenzen als tragfähige und effiziente Systeme sind und deren Daten wir mindestens 7 Jahre lang sammeln, um ihren Weg zu verfolgen". Die Landwirte werden aufgrund ihrer wirtschaftlichen Leistung ausgewählt, die etwa 25% über dem Durchschnitt liegt.

Ökologische Planung: Vorschläge zur Anwendung in Rinder-Milchbetrieben

Vorab 2 Feststellungen:

1. das Klima: es wird wärmer und wärmer, überall.
2. die fossilen Ressourcen: geringere Verfügbarkeit. Der Begriff "ökologische Planung" erschreckte die Landwirte, während das Konzept des "globalen Ansatzes" als Reaktion auf eine kollektive Verdrossenheit gegenüber europäischen oder französischen Plänen gut ankam: Wasserplan, Grasplan, Biodiversitätsplan, Viehzuchtplan... mit in Wirklichkeit vielen Inkohärenzen und Widersprüchen untereinander!

Ein globaler Ansatz bedeutet, dass er sektorübergreifend ist und nicht nur die Landwirtschaft als Sektor betrachtet, sondern die gesamte Welt der Produktion, einschließlich Verkehr, Wohnen, Dienstleistungen, Industrie, ..., einbezieht.

In Frankreich entfallen 19% der Treibhausgase auf die Landwirtschaft, wobei die Viehzucht 50%

Tabelle 1: Fünfzehn Hebel für den ökologischen Wandel in der Landwirtschaft

1. Agrarökologische Infrastruktur (z.B. Hecken)
2. Zwischenbegrünungen (CIVE, CIPAN, CI)
3. Andere CO₂-speichernde Praktiken
4. Stickstoffbindung durch Hülsenfrüchte
5. Entwicklung der biologischen Landwirtschaft
6. Entwicklung der Fruchtfolge (insb. angesichts der Wasserproblematik)
7. Entwicklung der Viehzuchtpraktiken
8. Methanfernung von Viehdung
9. Dekarbonisierung der landwirtschaftlichen Maschinen
10. Verringerung des Einsatzes und der Risiken von Pflanzenschutzmitteln
11. Bonus-Plus für Düngemittel
12. Dekarbonisierung und Relektifizierung der Düngemittelindustrie
13. Forderung nach Nachhaltigkeit entlang der Nahrungsmittelkette
14. Essen: Ernährung, O&G, Verschwendung, Prekarität
15. Biozide

dieser Emissionen abdeckt. "Unser Ziel bis 2030 ist es, unter Beibehaltung der Viehzucht einen Weg zur Dekarbonisierung unserer landwirtschaftlichen Aktivitäten zu beschreiben, der bei minus 13 Millionen Tonnen CO₂-Äquivalenten pro Jahr liegt. Viel weniger Aufwand als in den Bereichen Verkehr, Gebäude und Industrie!". Dazu werden etwa 15 Hebel aktiviert, die für den ökologischen Wandel notwendig sind, und zwar vom Anfang bis zum Ende. Nach der Erstellung einer Typologie für jeden Betrieb (Milch, Fleisch, Ackerbau...? Berg, Wiese, ... Futtersysteme? etc.), werden quantifizierte Ziele festgelegt und den Landwirten vorgeschlagen.

Seit dem Ende der Milchquoten haben die Betriebe sehr unterschiedliche Richtungen gewählt (oder erlitten...). Einige haben auf die Intensivierung ihrer Produktion gesetzt, andere auf den Wert AOP, BIO, ... Wieder andere reduzierten ihre Kosten (Begleitpersonen, Betriebsmittel), um ihre Vergütung aufrechtzuerhalten. "Unser Netzwerk kann die Leistung jedes Systems bestimmen, ohne sich über den Willen jedes einzelnen Landwirts hinwegzusetzen. Einige sind begeistert von Digitaltechnik, Daten und künstlicher Intelligenz und warten nicht auf unsere Hilfe, um zu handeln. Dann gibt es noch die Beobachtungs- oder Sicherheitsprofile. Und schließlich gibt es die Verweigerer, bei denen wir nicht einmal den Betrieb betreten dürfen, um über den Umweltwandel zu sprechen".

In der Milchviehhaltung sind zwei Trends vorherrschend: seit 2016 befindet sich der französische Viehbestand im freien Fall, mit 343 000 weniger Milchkühen. Und gemischte Mais-Gras-Systeme gehen zugunsten von Silomais zurück, der stark ansteigt. 10% der Milchkühe weiden überhaupt nicht! Allgemeine Feststellung: Umstrukturierung vor dem Hintergrund der Entkapitalisierung von Vermögenswerten, Tieren und Wiesen... immer weniger Landwirte produzieren Milch, mit einer Ersatzrate von 4 von 10 in Gebieten, in denen die Milchwirtschaft sehr gut etabliert war, wie z. B. in der Bretagne. "Trotz einer gewissen Heterogenität sehen wir jedoch einen signifikanten Trend zur Verbesserung der Einkommen".

Die Autonomie der landwirtschaftlichen Betriebe steht im Mittelpunkt dieser Planungsfragen: die Systeme zu mehr Autonomie führen, insbesondere durch den Rückgang des Anteils an Silomais; um eine Proteinautonomie zu erreichen, muss man weitestgehend auf Soja

verzichten und die Anbauflächen für Hülsenfrüchte oder lokale Ölkuchen, wie Raps verdoppeln. Der Platz, den Gras in den Systemen einnimmt, entspricht den Herausforderungen der Proteinunabhängigkeit, der Biodiversität, der Kohlenstoffspeicherung und der gesellschaftlichen Akzeptanz.

Betriebe, die sich an der ökologischen Planung beteiligen - das sind die von der französischen Regierung erklärten Ziele, die zwar ehrgeizig, aber insgesamt erreichbar sind. "Wir haben endlich einen Pfad, auf den wir uns stützen können, indem wir das Profil jedes einzelnen Landwirts in seinem Kontext berücksichtigen, egal ob er Intensiv- oder BIO-Produzent ist, und ohne ihn übermäßig zu beschränken. Im Gegensatz muss der Agrarsektor die Ausgangsbefunde teilen, nämlich, dass es wichtig ist, mittelfristig so weit wie möglich ohne fossile Energieträger auszukommen und schnell an der Anpassung an den Klimawandel zu arbeiten". Da Autonomie nicht unbedingt gleichbedeutend mit Sparsamkeit ist, ist die öffentliche Intervention voll und ganz gerechtfertigt.

Auch Fleischerinder-Systeme passen sich an

Der Sektor befindet sich ebenfalls in der Umstrukturierung: die Anbauflächen nehmen zu, wobei das Gleichgewicht zwischen Landwirtschaft und Weidewirtschaft erhalten bleibt, während der Viehbestand nicht mehr wächst, ... d.h. die Rindfleischproduktion wird extensiviert. Nach sehr trockenen Jahren steigt das Schlachtgewicht, aber nur sehr moderat; die Tiere werden immer weniger gemästet und stattdessen exportiert, vor allem nach Italien. Trotz der klimatischen Unwägbarkeiten konnte die technische Leistung dank angepasster Ernten aufrechterhalten werden. Der Zwischenfruchtanbau nimmt zu und die Sommerfütterung ist zur Norm geworden. Die Heuernte geht zurück und macht Platz für gewickelte Futtermittel, die von den Züchtern sowohl im Frühjahr als auch im Herbst als erster Hebel zur kurzfristigen Anpassung an den Klimawandel eingesetzt werden.

Die Erneuerung der Truppen, ein heikler Punkt

Die Zahl der Bewerber für die Ansiedlung in landwirtschaftlichen Familien ist begrenzt. Es geht also darum, jedes neue Profil willkommen zu heißen, das in die Landwirtschaft eintreten möchte. Allerdings ist die Integration in die Agrarwelt nicht immer einfach, wenn man nicht aus einer solchen kommt, vor allem aber im kapitalistischen Sinne! Die Kreditaufnahme ist möglich, wenn die Rentabilität gesichert ist, können die Banken mitziehen. In der Mutterkuhhaltung ist dies nicht von vornherein gegeben. Die Teams des Netzwerks haben daher eine Reihe von wirtschaftlichen Kriterien überarbeitet, um jeden, der sich niederlassen möchte, bestmöglich und umweltfreundlich zu beraten.



DOSSIER OCC

CA BOUGE DANS LE PLAN CAEV!

Comme vous le savez, le plan régional de contrôle vise à assainir les troupeaux caprins ou à maintenir le statut des élevages sains contre le virus responsable de la maladie dite "CAEV". Découvrez ci-dessous les dernières nouveautés concernant le plan régional de contrôle CAEV!

Le CAEV (Arthrite Encéphalite Caprine Virale) est une pathologie virale incurable bien connue dans le secteur caprin pour laquelle aucune mesure préventive (vaccination) n'est disponible. Les signes cliniques associés au virus du CAEV sont nombreux et variés. Ils impactent l'état de santé ainsi que le bien être de l'animal :

- difficultés respiratoires, arthrites, induration mammaire
- amaigrissement et baisse de production laitière

DE L'ACTION DANS LE PLAN CAEV

En cette période estivale, nous venons à votre rencontre pour vous informer sur le plan CAEV : formulaire d'enquête, visites en exploitation, ... Leur santé, notre priorité!



ET DEMAIN... LA PARATUBERCULOSE ?

La méthodologie associée au plan CAEV pourrait potentiellement s'appliquer au suivi d'autres pathologies.

Nous explorons ainsi la possibilité d'intégrer la paratuberculose à ce plan régional de contrôle!

PREMIER TROUPEAU AVEC UN STATUT A !

Début juillet, l'élevage des Gadlis à Remouchamps (chèvres Boer) a obtenu son statut A. Il s'agit du premier troupeau reconnu "à risque insignifiant" vis-à-vis du CAEV. D'autres élevages sont en cours de reconnaissance!



BIENTÔT UN SUIVI SUR LAIT ?

Pour faciliter le suivi des troupeaux laitiers, des tests exploratoires sur échantillons de lait sont en cours d'évaluation. Si les résultats sont concluants, le maintien de statut pourrait être effectué sur prélèvements de lait plutôt que de sang.

Vous souhaitez des renseignements ? N'hésitez plus!

Retrouvez toutes les informations sur le plan régional de contrôle CAEV sur notre site webarsia.be ou prenez contact avec nous sans plus tarder. Tel: 083/23 05 15 (Option 4) / Mail: francois.claine@arsia.be



FIÈVRE CATARRHALE OVINE SÉROTYPE 3

Qu'attendez-vous pour vacciner?

Le virus responsable de la fièvre catarrhale ovine sous son sérotype 3 est à nos portes. La vaccination est le SEUL moyen efficace de protéger votre troupeau. N'attendez plus : vaccinez!





SL BASTOGNE ET SL VIELSALM – JEUDI 18 JUILLET

Séance d'informations «Perspectives comptables actuelles et « futures » du secteur laitier» présentée par André Ledur (FWA) à 20h, en présentiel, à la Salle du village de Rachamps. Ouvert à tous.



UAW BRABANT-WALLON – SAMEDI 27 JUILLET

Car pour la Foire de Libramont. Départ: 8h à Glabais (Parking Chez Georges), 8h30 à Thorembois-St-Trond (Parking Okay). Départ de la foire vers 17h30. Participation: 5€/place. Inscriptions: Dominique Duyck 0479/23.61.29, Jacqueline Strade 0495/57.93.05 et Marie Tasiaux 0499/35.70.52. Avec le soutien de la Province du Brabant wallon.

UAW – SAMEDI 27 JUILLET

Événement de mise à l'honneur «L'agriculture, un travail d'équipe!» suivi d'un drink à partir de 14h à la Foire de Libramont (Stand 34.01).



**ARFWA NAMUR LUXEMBOURG
JEUDI 18 JUILLET**

Goûter aux cartes à Ciney à 14h.

**ARFWA BRABANT WALLON
DIMANCHE 21 JUILLET**

Journée festive et récréative à partir de 12h à la Salle le TENSOU (Rue Tensoul 1 à 1450 Cortil Noirmont (Chastre)). BBQ 45€/pp/membre ARFWA-FWA, 50€ non-membre (all in) Inscription chez Béatrice De Wilde 0496/32.22.14 ou Christiane Gilot 0473/26.98.83 au plus tard le 15 juillet, à verser sur BE37 1031 1498 9528.

**ARFWA BRABANT WALLON
VENDREDI 26 JUILLET**

Jeu de cartes à 13h30 au hall Manifagri à Wavre.

ARFWA HERVE – DU JEUDI 12 AU SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Voyage de 3 jours en Ardennes (Vresse-sur-Semois – Bouillon – Sedan – Rochehaut – Bastogne). Départ Barchon Voyages Léonard à 8h, Herve Place de la Gare à 8h30. Prix: 665€ chambre double + 155€ chambre single. Inscription au plus tard le 15 mai chez Victor TAETER 087/30.13.26 ou 0496/74.23.06. Plus d'infos lors de l'inscription. Acompte de 195€ à verser au plus tard le 15 mai sur BE30 1030 1586 3511 avec la mention «acompte voyage Ardennes». Solde de 470€ ou 625€ en single à régler au plus tard le 02 août.

DIVERS

NEUFCHÂTEAU – JEUDI 18 JUILLET

Concours prairie et épeautre. Les commissions jugeront les parcelles inscrites le jeudi 18 juillet 2024. Le versement de 10 euros/parcelle sur le compte du comice (BE45 1030 1176 8289) fait office de réservation. Les fiches d'inscriptions pour les parcelles sont à renvoyer pour le 14 juillet au plus tard. Pour plus d'infos ou pour recevoir les fiches d'inscriptions ainsi que les règlements, vous pouvez contacter le 0483/04.77.55 ou envoyer un mail à comiceagricole.neufchateau@gmail.com.

LAHAMAIDE

DU VENDREDI 02 AU DIMANCHE 04 AOÛT

Fête de la moisson : blind test, apéro rural, course, activités familiales... à Plada 7890 Lahamaide. Infos au 068/64.51.55, 0489/16.93.10 ou info@ecomusee.eu Programme complet: www.ecomusee.be

GERS (FRANCE) – DU 8 AU 10 OCTOBRE

Voyage d'études Biowallonie – Elevage de volailles en agriculture biologique et agroforesterie à destination des producteurs-rice-s qui désirent s'installer ou perfectionner leur élevage de volailles. Une formation sur 3 jours donnée par Nicolas Petit, agriculteur français bio depuis 20 ans (ferme en coton). Forfait (trajet en train et sur place + logement) : 375€. Inscription possible jusqu'au 1er août: www.biowallonie.com/agenda

FOIRE DE LIBRAMONT

VENDREDI 26 JUILLET À 14H

Inauguration du stand Protect'eau (91.03). Cinq «Story'cultures» seront exposées, vous pourrez aussi découvrir la nouvelle version du module CIPAN, le magazine CULTIV'eau ou encore le banc-buses en action.

VENDREDI 26 JUILLET À 16H

Inauguration du pôle One Health (santé végétale et santé animale) au hall 1.

VENDREDI 26 JUILLET À 16H30

Natagriwal présente sa nouvelle mission : la protection des sols contre l'érosion, dans la salle LEC 2, Hall 3 – Village de l'agriculture. Plus d'info au 0497/054650.

VENDREDI 26 JUILLET À 17H

Drink-rencontre Chanvre textile Valbiom sur le stand 59.01.

SAMEDI 27 JUILLET DE 10H30 À 12H30

Rencontres agriculture – nature Natagora à la Salle de conférence LEC 1 / HALL 3, en partenariat avec le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse et le Parc national de la Vallée de la Semois. Ouvert à tous et gratuit pour les visiteurs de la foire. N'hésitez pas à le partager avec des personnes que cela pourrait intéresser. Le nombre de places étant limité, votre inscription est souhaitée (idéalement avant le 19 juillet).

SAMEDI 27 JUILLET À 16H

Drink-rencontre Silphie Valbiom sur le stand 59.01.

DIMANCHE 28 JUILLET À 14H30

Conférence Biowallonie «La place du Bio belge en Grandes et Moyennes surfaces : états des lieux et perspectives». Une rencontre co-organisée avec la FWA, le Collège des producteurs, l'UNAB & COMEOS. Infos & inscriptions : www.collegedesproducteurs.be/libramont-2024/#formulaire

LUNDI 29 JUILLET À 16H

Drink-rencontre Biométhanisation Valbiom sur le stand 59.01.

MARDI 30 JUILLET À 11H

Traditionnel drink de la Société Royale Forestière de Belgique sur le stand 217.

Venez nous rendre visite **sur notre stand 65/04** de la foire agricole de Libramont pour découvrir toutes nos actions sur nos citernes et lubrifiants.

Livraison mazout et carburants dans les provinces de Namur, Liège, Luxembourg et Brabant Wallon.

Livraison de lubrifiants AD Blue et citernes dans toute la Wallonie

Distributeur officiel Texaco pour les Lubrifiants.



Distributeur officiel pour les lubrifiants



PIRAGRI



www.piragri.be - Info@piragri.be - 085/612 610 - 083/211 924

Monsieur Vincent Vandeveld



Né à Soignies le 14 janvier 1983 et y est décédé inopinément le 03 juillet 2024. Vice-Président de la section locale FWA de Lens-Enghien et époux de Marie-Julie Lemoine (section locale UAW Lens-Enghien-Silly). La messe des funérailles a été célébrée le mercredi 10 juillet 2024 à 11h.

Monsieur Thomas Pierret



Né à Bastogne le 02 mars 2006 et décédé à Grainchamps le 06 juillet 2024. La liturgie des funérailles a été célébrée le mercredi 10 juillet 2024 à 10h30 en l'église de Journal.

Monsieur Eric Walin
Epoux de Marianne Tinant.

Né à Liège le 02 juillet 1968 et y est décédé le 14 juillet 2024. La liturgie des funérailles sera célébrée en l'église Saint-Joseph à Cheratte le vendredi 19 juillet à 09h30.

La FWA et le journal Pleinchamp adressent leurs sincères condoléances aux familles et proches des défunts.

PAS DE CANETTES DANS MA CAMPAGNE!

Bien conscients de la problématique des canettes sauvages, nous avons mis en place une campagne de sensibilisation il y a plusieurs mois. Depuis lors, les demandes se multiplient, si bien que nous avons passé le cap des 500 bâches apposées le long des routes! A cette occasion, nous vous proposons un nouveau visuel. Les partenariats sont nombreux, agriculteurs, communes, entrepreneurs agricoles, particuliers,... tous concernés par le sujet. Les contenants métalliques jetés dans les prairies sont néfastes pour l'environnement et dévastateurs pour nos animaux.



ENVIE DE COMMANDER VOTRE BÂCHE ?

Contactez la cellule animation : animation@fwa.be ou 081 627 407 pour plus d'informations.

Petites annonces

MATERIEL (cherche)

Cherche tracteurs Ford 4 ET 6 Cylindre - New Holland - Fiat - MF - Fendt - JD Cherche moissonneuse batteuse New Holland 8070 - 8080 - 8060 - 8050 - TC - TX 32 - TX 34 - TX 36 - TX 62 - TX 63 - TX 64 - TX 65 - TX 66 - TX 68 Ensileuse New Holland FX télescopique avec des problèmes et bcp d'heures - Brulle... Tél 0496/387222 - awouters.export@gmail.com (34907)

Cherche télescopique, chargeur bull articulé 4X4 marque sans importance. Peu importe l'état T 0495/277174 (37372)

SWA
MATERIEL NEUF
JOHN DEERE 1026R + chargeur + bac à terre
JOHN DEERE G4 4240 Universal démo (2021)
JOHN DEERE Tracteur-tondeuse
KRAMER Télescopique KT276 - KT356
GIANT Chargeur articulé G3500TELE démo 145 h (2024)
CORVUS Véhicule utilitaire DX4 CAB GR démo 285 km (2022)
POTTINGER Faucheuse frontale Novacat Alpha Motion Master 301
POTTINGER Faucheuse arrière Novacat 302ED - Novacat 352
POTTINGER Faucheuse arrière Novadisc 302
POTTINGER Faneuse HIT 8.81
POTTINGER Double andaineur TOP 762C - TOP 882C
POTTINGER Houe rotative Rotocare V8000
SWA Pincés à grumes attelage 3 points
OEHLER Treuilles forestier - Fendeuses
ELKAER Taille-haie/Sécateur pour chargeur
STEELWRIST Rototilt X18 DF-CW20
MATERIEL D'OCCASION
JOHN DEERE 6150R DirectDrive 7820 h (2013)
JOHN DEERE 6195M AutoQuad Plus EcoShift 3400 h (2018)
JCB Télescopique 531-70 Agri Super 5400 h (2015)
WEIDEMANN Chargeur articulé 1770 CX 4400 h (2008)
KUHN Combiné de fauche FC 3125 DF-FF Lift-Control + FC 93330 D-RA Lift-Control (2023 + 2022)
KUHN Faucheuse GMD 8730-FF Lift-Control (2012)
KRAMER Chargeur 5050 430 h (2019)
HYUNDAI Pelle HX145LCR 300 h (2021)
Annonces pour compte propre et comptes clients
MATERIEL AGRICOLE, FORESTIER & HORTICOLE
Rue du Poteau 21 / 6950 HARSIN (NASSOGNE)
Tél: 084/21.01.97 - Email: info@swa.be

ENTRETIENS REPARATION RESTAURATION TRACTEURS
TOUTES MARQUES de 1900 à 2000
+de 25 ans d'expérience
Dépannages à domicile
trav. rapide et soigné
dans mon atelier
0494 523 795

AGRIFAGNES
Atelier mécanique agricole
Matériel à vendre
• John Deere 6210R PZ190-PZ2020
• chargeur John deere H340 • Faucheuse Duvelsdorf 1m35/1m65
• Presse à boules Welger • KERNER X CUT SOLO 300 RP535
• Presse à boules Vicon 1901 • Mélangeuse STORTI DUNKER T2 240
• Pince à boules
• Presse John Deere C441R • Dérouleuse à boules
• Anrubanneuse Kverneland • Herse étrille Duvelsdorf 3m-6m
• Double andaineur • Brosse Duvelsdorf 3m
• Krone Swadro 900
• Faucheuse Kuhn
www.agrifagnes.be 5600 Romedenne 082 678 602 5660 Boussu-en-Fagne 060 344 243

Cherche Tracteur 4X4 JD MF Case Renault Fendt. Peu importe l'état. Aussi moderne. Zetor tous types T 0495/277174 (37384)

MATERIEL (à vendre)

AV faucheuse Deutz-Fahr 2m30tt hydraulique état neuf + refroidisseur 5000L Delaval en parfait état Tél: 087/337616 (38639)

AV T à lisier 8600L T à eau 11500L benne 6T F de buche faneuse Fella bac à eau porté 2000L faucese 280m andaineur lot de tole etc 0488279271 (38630)

AV double andaineur Claas Liner 2600 Case5/40 Epareuse Rousseau-Noremat fourche à ensilage430cm pour bull broyeur d'accotement sur relevage Déchaumeur à disque3M Bull case 621b Tondeuse autoportée Kubota150cm Brosse240cm sur relevage 0472/494916 (38522)

A vendre bineuse Schmotzer 6 rangts à vendre déterreur Miedema Tél: 0476/287630 (38520)

A vendre trémie pour veau avec parc bas pris téléphone 080/418951 (38519)

A vendre quad Kimco 550 agricole entretien fait, contrôle ok 4 nouveaux pneus Tél: 0477/564694 (38513)

Silos PVC - Cuves inox et PVC - Tout très bon état - Livrés par camion-grue 0475/504101 (37564)

Pulvérisateur Vicon 20M Planteuse maïs Charrue 250cs Epandeur engrais Amazone Désileuse Faucheuse Fahr Presse petit ballot Mangeoires Chariot traite Equipement

salle traite neuf Cornadis Dosseuse Herse rotative Lely Tank lait Epandeur fumier Planteuse betterave Faneuse 0494271583 (38633)
AV pompe à vide seule ou complète acc et neuve de 250 à 3300L/H chariot de traite vache-chèvre-brebis de 1 à 8 postes brouette à lait ventilateur d'étable www.agrusidequipement.be 061/313542 (38286)

BOVINS

AV TX saillie I3 blonde d'aquitaine 15 à 19 mois calme, grand gabarit 0497/408298 Givry 7041 (38307)

FOURRAGES

Av paille française, RG, foin, préfané, luzerne, foin bio rendu. SPRL Moulin à Vent - 0472/981167 (35968)

AV préfanés 2023-2024 foin propre ballots 1,65x1,2x0,9 transport poss rég Dinant

AgroNova
L'innovation par la terre
Actimixt, des solutions combinées de fissuration
Actisol
De 3 à 5m
Dents fines et fluides
Actisol
Relevage arrière hydraulique ou pendulaire
0474 20 89 93

TOUSSAINT
5330 ASSESSE
Tél: 00 32 83 65 53 15
www.ets-toussaint.be
1* Valtra Q305 neuf
1* Valtra T215 neuf
1* Valtra N155 neuf
1* mini pelle Caterpillar 301.8 neuve 3 godets
1* Pelle Caterpillar 308CR neuve 3 godets tête roto
1* télescopique Merlo type 42.7 démo 15H
1* télescopique Merlo type TF38.10 TT CS neuf
1* mini chargeur Norcar 755XC bac + palettes (neuf)
1* Chargeur Norcar télescopique 6226 automotive (neuf)
1* John Deere 6250R full options (2021) 2150H
1* Presse Balle ronde John Deere 990 roto-flow (18237 boules)
1* Presse à balle ronde John Deere 592 High flow 2M (2005)
1* presse à balle ronde Vicon RV157 filet
1* Faneuse Pottinger HIT 6.61 neuve
1* Faneuse Pottinger HIT 8.81 neuve
1* Faucheuse Pottinger NOVACAT 402 neuve + 1 occasion
1* Double andaineur Pottinger TOP 762C (2024)
1* Faucheuse John Deere 530 Trainée
1* Faucheuse John Deere 1365 trainée
1* Combiné de faucheuses 2*3M Krone
1* Pirouette FELLA 6 toupees
1* Double andaineur FELLA
1* Faucheuse Frontale Pottinger Novacat 301ED (2021)
1* Faucheuse Pottinger 352 cross flow (2021)
1* John Deere 355D diésel coupe 1m22 bac récolteur 200H
Tondeuses et tracteurs tondeuses John Deere neufs
Grand stock de machines sur accu EGO POWER

Nous serons présent à la foire de **AGRO EQUIPEMENTS** **LIBRAMONT** 26 < 29 JUILLET 2024 site web
4841 Henri-Chapelle
STAND 23-01 élevage
STAND 02-32 équipement du cheval
Route Charlemagne 145, 4841 Henri-Chapelle
Tel: 087 89 09 29
info@agro-equipements.be Site: www.agro-equipements.be
Heures d'ouverture
Lundi à vendredi: 8h30 à 12h - 13h à 18h
Samedi: 9h à 12h
Logos: LOSNET, La GÉE, PASDELOU, kersia, LA BUVETTE, SUEVIA, GALLAGHER

BONS BAISERS DE SLOVÉNIE

VOYAGE DANS UN PAYS QUE N'AURAIENT PAS RENIÉ NOS ARRIÈRE-GRANDS-PARENTS

Florian Mélon

La Slovénie, ses montagnes, sa nature, ses paysages alpins et son chaleureux mélange d'Italie et d'Autriche niché au cœur des Balkans. Blotties aux flancs des montagnes ou au creux des vallées, les fermes slovènes détonnent au sein du paysage agricole européen tant elles semblent sorties d'un film de l'après-guerre. Qu'il s'agisse de son élevage, principalement bovin, ou de ses cultures, qui laissent une belle place aux vignes dans le sud du pays, les fermes sont restées figées dans une époque où la production était familiale et destinée principalement à l'alimentation locale. Carte postale d'une agriculture qui traverse les époques comme elle façonne les paysages.

Coincée entre l'Italie, la Croatie, l'Autriche et la Hongrie, la Slovénie est de ces pays d'Europe qui vous donnent l'impression d'être hors du temps. Chaque pas fait en direction de la campagne semble vous ramener quelques décennies en arrière, à une époque que n'auraient pas reniée nos arrière-grands-parents. Là, les campagnes sont parsemées d'antiques kozolecs, les séchoirs à foin traditionnels d'un pays qui est resté très proche de ses traditions agricoles, loin des granges ventilées de nos régions. Ces espèces d'énormes barrières côtoient les champs et marquent les villages comme autant de rappel à la ruralité de ces lieux qui respirent le folklore. D'ailleurs, ici, la guerre Fendt/John Deere n'a pas encore eu lieu et les sinueuses routes de campagne résonnent toujours du vrombissement des moteurs de Steyr 8075, d'IMT 539 deluxe, de Lamborghini Power Speed Plus ou encore des Volvo BM et de Goldoni dont le format est plus proche d'un Siku

que d'une belle mécanique moderne. Le seul Fendt que l'on peut croiser par ici ne semble être là que pour vous rappeler que vous êtes toujours bel et bien en Europe et en 2024.

À petit pays, petits tracteurs pourrait-on dire... Et à petits tracteurs, petites parcelles : celles-ci ne sont généralement pas plus grandes qu'un beau jardin campagnard et il n'est pas rare de voir les fermiers y travailler la terre manuellement, leur voiture au milieu du champ, en train de planter des légumes ou de ramasser du foin fraîchement coupé sous le regard ancestral du Triglav, du Stol ou du Kanjavec, leurs vertigineuses voisines alpines. D'ailleurs, dans le nord du pays, les parcelles ne se regardent pas de droite à gauche ou de gauche à droite mais plutôt de bas en haut, la vallée servant habituellement à fourrager pendant que les troupeaux animent les montagnes du son de leurs cloches ou de bêlements qui semblent sortir des nuages. Entre les



vastes forêts couvrant la moitié du territoire et les immenses montagnes éternelles, fiertés d'un peuple qui s'en enorgueillit au point d'afficher son plus haut sommet sur son drapeau, la Slovénie ne dispose pas d'une très grande SAU et l'utilise principalement pour cet élevage omniprésent et pourtant si peu visible aux pieds des montagnes.

Au nord, les vaches, au sud, les vignes

Celui qui quitte les vallonnées régions du nord en direction de la Méditerranée verra les paysages alpins doucement se teindre des couleurs de l'Italie voisine. Ici, l'air des montagnes laisse sa place aux saveurs des vignes et l'élevage cède son trône à la culture du raisin et de l'olive. Il y a comme un air de Toscane dans cette partie de la Slovénie et la culture s'en ressent, la région étant reconnue comme une terre viticole aux paysages striés de vignes ou de champs d'oliviers. Enfin, on ne saurait faire la carte postale de l'agriculture slovène sans parler du miel, trésor national d'un pays précurseur de l'apiculture. Au nord comme au sud, le Slovène aime son miel comme s'il coulait dans ses veines. C'est ici qu'est née l'apiculture moderne au 18ème siècle et c'est ici que perdure la tradition d'une région

amoureuse de « ses » abeilles, les carnioliennes, une des espèces mellifères les plus appréciées au monde.

Voyager en Slovénie promet donc un sacré dépaysement à celui ou celle qui saura détacher son regard des hauts sommets alpins. Ici, la tradition côtoie la passion et la nature est omniprésente, faisant de l'agriculture slovène un petit ovni du paysage européen. Envie d'avoir la tête dans les nuages ou de remonter le temps l'espace d'un voyage ? Alors le pays vous tend les bras !

Et bons baisers de Slovénie !

Un troupeau de mouton à 2000m d'altitude



Les recettes de Ciboulette

tirées des Pleinchamp d'antan

13 juillet 1979

Soufflé glacé aux framboises

Pour six personnes : 4 œufs, un grand pot de crème fraîche (50cl) épaisse et très froide, un pot de gelée de framboises, 100g de sucre, un petit verre à liqueur de cognac ou de kirsch fantaisie, 200 g de framboises surgelées, une pincée de sel.

Préparation : 30 minutes.
Réfrigération : 4 h (freezer).

Prenez deux terrines (assez grandes), cassez les œufs et séparez les blancs des jaunes. Ajoutez aux jaunes la moitié du sucre et battez le tout jusqu'à ce que le mélange devienne clair et mousseux. Battez les blancs avec une pincée de sel. Lorsqu'ils sont légèrement mousseux, mettez la terrine dans une casserole d'eau chaude assez grande pour la contenir mais pas trop pleine, ajoutez le reste du sucre et continuez à fouetter le mé-

lange jusqu'à ce que vous obteniez une neige très ferme. Dès qu'elle fait le « bec » sur les branches du fouet, retirez la terrine de l'eau chaude, et laissez en attente.

Reprenez le mélange jaune-sucre auquel vous ajouterez successivement la gelée de framboises (la moitié du pot) puis la crème fraîche, cuillerée par cuillerée. Quand la préparation est parfaitement lisse et homogène, ajoutez les blancs en neige, très délicatement, en soulevant la masse.

Prenez alors un moule à soufflé, découpez une bande de papier sulfurisé, assez longue pour tapisser le bord intérieur du moule, assez large pour dépasser la hauteur du bord de 7 cm. Beurrez largement le moule et faites adhérer cette bande sur la paroi tout autour. Versez la préparation au centre et mettez le tout

4h au freezer. Dans une casserole, versez la gelée de framboises qui vous reste, le petit verre de kirsch ou de cognac et deux ou trois cuillerées d'eau. Faites chauffer doucement et tournez jusqu'à ce que la gelée ait pris la consistance d'un sirop épais.

Pour servir le soufflé, choisissez un plat de service rond sur lequel vous poserez une serviette recouverte elle-même, éventuellement, d'un joli napperon. Décorez le dessus avec les framboises. Servez la gelée délayée en saucière. S'il vous reste quelques framboises, ajoutez-les à cette sauce.

